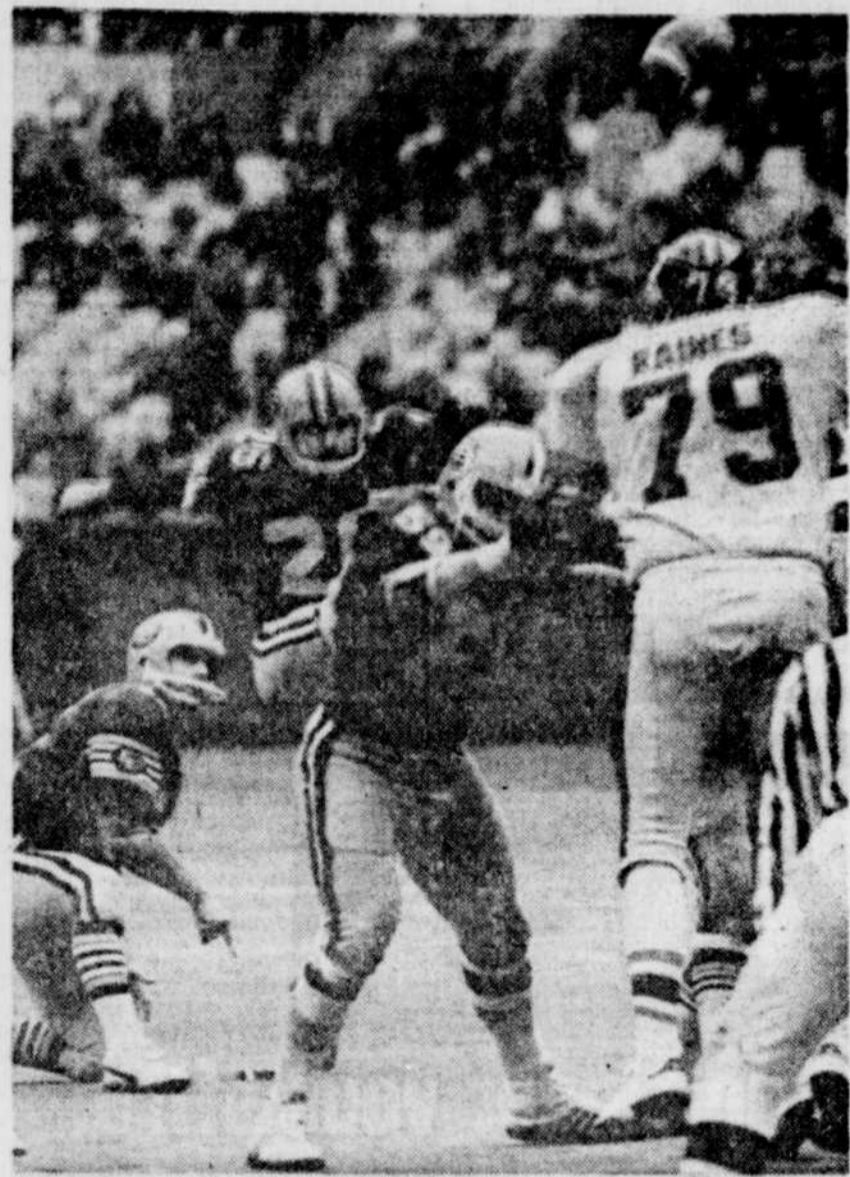


AUJOURD'HUI LUNDI



**Les Eskimos ont eu chaud**

Il restait moins de dix secondes dans le match de la Coupe Grey quand Dave Cutler a donné la victoire aux Eskimos d'Edmonton sur ce botté de placement. Grandement favori, le club de l'Ouest avait néanmoins permis aux Rough Riders d'Ottawa de prendre une avance de 20-1 à la demie et les Eskimos ont eu de la difficulté à remonter la pente.

page C-1

**Frycer a 5 buts dans 2 victoires**

page C-2

**Le fédéral veut aider directement les régions**

page A-3

**Reagan se passe de 400,000 employés de l'Etat**

page D-1



**Ottawa a été la scène d'une manifestation sans précédent**

page B-1

**Certificats de virginité pour voyager**

**RABAT (Reuter)** — Les jeunes filles marocaines désirant obtenir un passeport pour se rendre à l'étranger doivent faire la preuve de leur virginité, écrit dimanche le journal du Parti communiste marocain Al-Bayane. "Les autorités justifient leur exigence en disant qu'elles veulent éviter de voir des Marocaines se prostituer à l'étranger. Donc elles considèrent a priori toute femme comme une prostituée (si elle n'est pas mariée) et à elle de prouver le contraire", écrit le journal. Or les médecins refusent de fournir des "certificats de virginité" sous le prétexte que c'est une violation du secret professionnel, poursuit Al-Bayane. "Nous condamnons énergiquement ces méthodes et exigeons qu'elles soient abandonnées au nom de la justice et de la liberté."

**sommaire**

- Annonces classées D-4 à D-14
- Arts et spectacles B-4 à B-6
- Bandes dessinées D-12
- Bridge D-11
- Décès D-15
- Economie-finances D-2
- Editorial A-4
- Feuilleton B-4
- Horoscope D-14
- Information régionale A-7
- Monde G-8, D-1 à D-15
- Mot mystère D-4
- Mots croisés D-13
- Où aller à Québec B-6
- Page des lecteurs A-6
- Page documentaire A-5
- Patron D-13
- Pierre Champagne A-10
- Sport C-1 à C-7
- Télévision B-4

**météo**

Nuageux avec éclaircies et quelques flocons de neige, demain. Minimum et maximum: -8 et -2. détails à la page D-4

Situation de l'emploi dans la région

**7 candidats pour tout poste vacant**

par Georges ANGERS

Pour chaque offre d'emploi reçue aux centres de main-d'oeuvre du Québec dans la grande région de Québec, pas moins de 50 personnes sont candidates.

C'est ce que révèle le dernier bulletin régional trimestriel sur le marché du travail qui vient d'être publié, une indication parmi d'autres que la situation de l'emploi s'est très nettement détériorée dans la région dite 03.

De cette donnée spécifique aux centres de main-d'oeuvre du Québec, les spécialistes extrapolent qu'il y a

en fait sept candidats pour chaque emploi vacant, signalé ou pas aux centres de main-d'oeuvre, dans la région actuellement alors qu'il y en avait quatre il y a à peine trois ou quatre ans.

Selon le directeur régional de la main-d'oeuvre à Travail-Québec et l'économiste de cette direction, MM. Majoric Bouchard et Normand Julien, qui ont commenté ces données pour LE SOLEIL, tout indique que la situation ne fera que s'aggraver au cours de l'hiver.

Le taux de chômage en octobre dans la région a en effet atteint 11,5

pour 100, un niveau que les spécialistes qualifient d'extraordinairement élevé. De fait le taux de chômage dans la région a dépassé le taux moyen pour l'ensemble du Québec alors qu'il était habituellement légèrement inférieur.

En somme, la situation de l'emploi dans la région est devenue l'une des pires au Québec, estiment les spécialistes.

**Facteurs**

Un ensemble de facteurs explique cette détérioration de la situation de

l'emploi dans la grande région de Québec à commencer par le ralentissement général de l'activité économique.

Fournissant déjà relativement peu d'emplois dans l'industrie secondaire, c'est-à-dire dans les secteurs de la transformation, la région a enregistré dernièrement des coups qui n'ont fait qu'accentuer cette situation. Le secteur des aliments et boissons a enregistré des pertes à cause des difficultés dans l'élevage du porc. Le secteur du bois a également enregistré un recul, ralentissement chez Treco

Voir A-2, EMPLOI

**Partages fiscaux Parizeau: le Québec perdra \$585 millions**

par Michel DAVID  
envoyé spécial du Soleil

HALIFAX — Le Québec dit avoir découvert un trou de \$585 millions dans les propositions que lui a faites le ministre fédéral Allan MacEachen, relativement au partage des revenus fiscaux.

"Il est évident qu'il y a eu des erreurs absolument extraordinaires, a déclaré ce matin M. Jacques Parizeau, en arrivant à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, de sorte que le soi-disant gain de \$123 millions que devait faire le Québec est remplacé par une perte de \$585 millions. En quinze ans de conférences fédérales-provinciales, je n'ai jamais vu ça".

Sans donner totalement raison à M. Parizeau, le ministre fédéral d'Etat aux Finances, M. Pierre Bussières, a admis que de "légères" erreurs avaient en effet été commises, mais il estime qu'il est prématuré de déclencher une nouvelle guerre des chiffres avant que les deux parties n'aient eu le temps de s'expliquer.

Dans un communiqué émis tard hier soir, le gouvernement fédéral présente d'ailleurs une version modifiée de ces offres originales. Le gain dont bénéficierait le Québec, dans l'hypothèse où il accepterait d'harmoniser ses politiques fiscales avec celles d'Ottawa — ce qui est très peu probable — ne serait plus de \$334 millions, comme le prétendait M. MacEachen, mais de \$154 millions.

Selon les propres chiffres du gouvernement fédéral, si on déduit de cette somme les \$211 millions que perdra le Québec, principalement au chapitre de la garantie de recette fiscale, l'opération ne se solderait plus par un gain net de \$125 millions, mais

Voir A-2, PARIZEAU

**Sursis pour 13 bingos**

par Jean MARTEL

Treize paroisses du diocèse de Québec pourront continuer à tenir des bingos en 1982 comme sources de financement de leur fabrique. Cette autorisation leur a été accordée en raison de leur situation financière difficile; en d'autres mots, sans les revenus de ces bingos, ces paroisses ne pourraient boucler leur budget annuel.

Ces paroisses sont les suivantes: dans le secteur de Limoilou: Sainte-Odile, Saint-Esprit, Saint-Paul-Apôtre et Stadacona; à la basse ville: Saint-Roch, Saint-Joseph, Saint-Malo et Sacré-Coeur; à Vanier: Notre-Dame-de-la-Recouvrance et Saint-Eugène; à la haute ville: Saint-Jean-Baptiste; à Charlesbourg: Saint-Rodrigue; à Thet-

Voir A-2, BINGOS



**Trois des blessés**

Ces trois personnes, Eddy Bergeron, Conrad Labonté (au centre) et Michelle Poulin, étaient au nombre des occupants de l'autobus Deshaies qui ont dû être transportés au CHUL, à Sainte-Foy.

La tragédie de Villeroy

**Avant l'accident, l'inquiétude régnait**

par Roch DESGAGNE

Une victime, Mme Claudette Hébert-Boisvert, âgée de 44 ans, du 3 Salaberry à Lévis; une personne toujours aux soins intensifs au CHUL, Mme Cécile Longchamps, âgée de 60 ans, de Lauzon; et une dizaine d'autres passagers ayant subi des blessures sérieuses, tel était, hier, le bilan de la tragédie routière survenue samedi matin sur l'autoroute 20, à Villeroy dans le comté de Lotbinière, à quelque 80 km de Québec.

En tout, 38 personnes dont 26 femmes de l'agglomération de Lévis avaient pris place dans le véhicule des autobus Deshaies de Deschaillons, vers 5h30, à la Place Tanguay à Lévis. Après une halte dans un restaurant de Saint-Nicolas, le groupe reprenait la route pour se joindre au safari de nombreux autobus transportant des travailleurs qui se rendaient manifester à Ottawa contre les taux d'intérêt au pays.

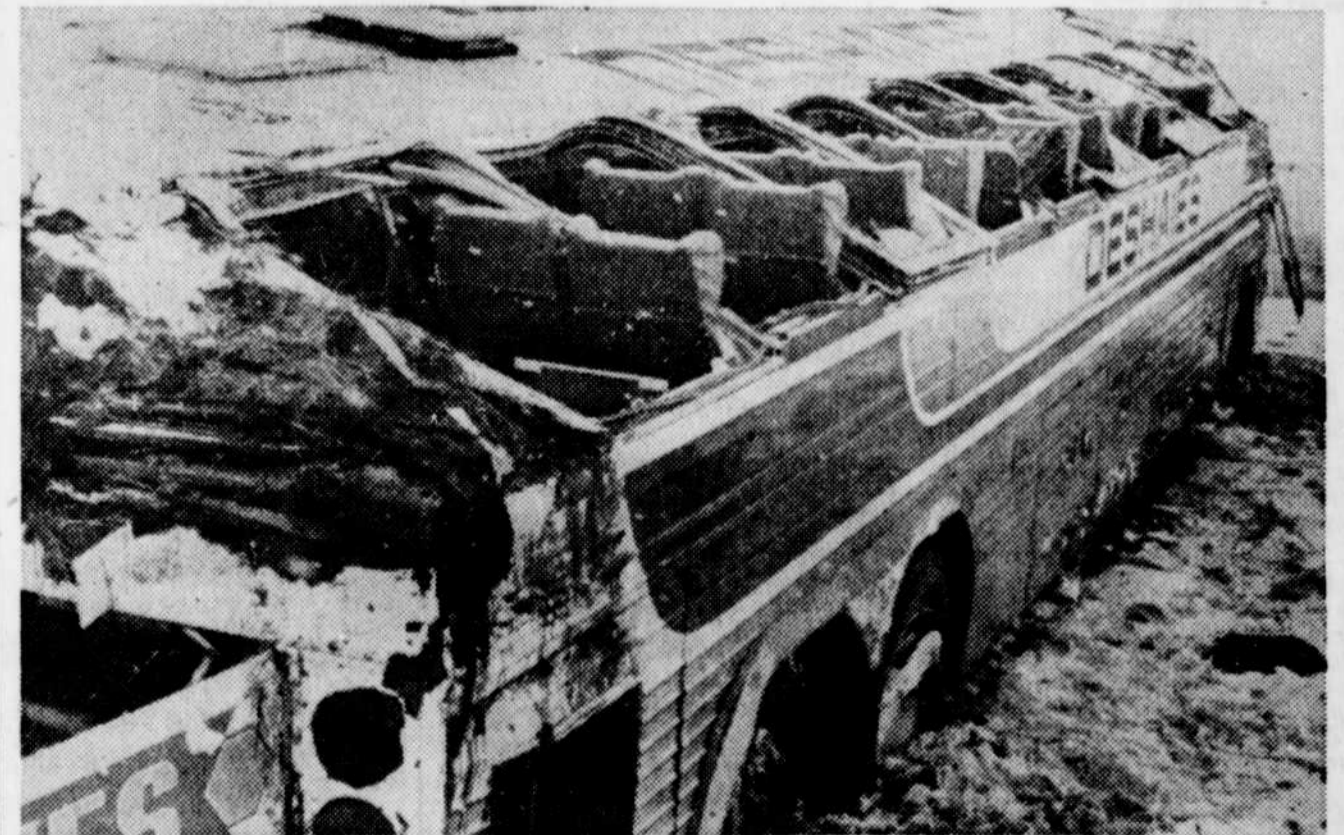
Moins d'une heure plus tard,

un peu avant 7h, le tragique accident se produisit, provoquant une scène d'horreur. Les premiers instants de cette tragédie routière ont été décrits comme très pénibles, la plupart des voyageurs étant prisonniers dans le véhicule à la renverse, coincés par le toit qui touchait le dossier des banquettes.

La victime, tuée sur le coup, a été écrasée entre le porte-bagages

Voir A-2, ACCIDENT

Autres détails, page A-7



Une fois l'autobus remis sur ses roues, il est possible de juger de la force de l'impact par le fait que les bancs ont traversé le toit du véhicule.

**LES GAGNANTS MARK TEN**



Hier soir à Boston, les Nordiques de Québec ont remporté une victoire décisive sur les Bruins.  
Québec 6  
Boston 1

Hier au Stade olympique, les Eskimos d'Edmonton ont remporté leur quatrième Coupe Grey, un record de la LCF, en disposant des Rough Riders d'Ottawa.  
Edmonton 26  
Ottawa 23

Un touché à 16 secondes de la fin a permis aux Jets de New York, de rejoindre, hier, les Dolphins de Miami au premier rang de leur division en disposant de ceux-ci 16-15.



# ACCIDENT

(Suite de la première page)

et le dossier de son banc. Ses compagnons racontent qu'elle s'était levée pour mieux constater les conditions de la route et du temps. "C'est pas beau..."

Effectivement, depuis un certain moment, la nervosité s'était emparée des passagers, qui s'inquiétaient de plus en plus de l'état de la route et de la neige lourde qui tombait de plus en plus abondante.

"C'est pas beau... la neige recouvre la route et ça paraît glissant", répétaient les voyageurs, pour la plupart des employés de la fonction publique de Lévis.

"Tenez-vous bien, nous allons quitter la route", a lancé soudain le chauffeur René Soulières, en réalisant qu'il allait perdre la maîtrise de son véhicule. L'autobus dérapait alors hors de la chaussée, et le lourd véhicule tourna à la renverse en atteignant l'accotement mou de la route.

"Les passagers ont été extraordinaires, et leur comportement a sauvé des vies, certainement", commentait M. René Soulières, une fois les moments tragiques passés.

S'il n'y a pas eu de conséquences plus graves, c'est que les passagers ont suivi la consigne et sont demeurés cramponnés à leur siège au moment de l'impact, soutient le chauffeur de l'autobus.

M. Soulières, qui s'en est tiré indemne, s'est empressé de couper le courant, afin d'éliminer tout danger d'incendie, puis, avec quelques passagers qui avaient pu s'extraire du véhicule écrabouillé, il a entrepris de libérer le plus possible de personnes.

"Malgré la situation, tout s'est bien déroulé", raconte Eddy Bergeron, en ajoutant: "J'ai crié: Pas de panique, y'a rien là".

Déjà des secours accouraient sur les lieux. Les premiers sauveteurs étaient des passagers d'autres autobus du convoi. Plusieurs de ces groupes ont rebroussé chemin vers Québec, en voyant la scène de désolation, et appréhendant le pire pour le reste du long trajet.

Les secouristes ont redoublé d'ardeur afin de retirer les passagers prisonniers du véhicule. Ils arrachaient des vitres, des bancs et des morceaux de tôle pour frayer des issues. Seule la victime n'a pu être retirée des débris avant l'arrivée des ambulances.

Pendant de longues minutes, des dizaines de sauveteurs s'affairaient autour du véhicule, supportant les blessés et reconfortant les voyageurs encore tout abasourdis. Les premiers soins ont été donnés sur place aux personnes blessées le plus gravement.

Plusieurs ambulances ont transporté une quinzaine de personnes vers l'hôpital de Lévis et le CHUL à Sainte-Foy, pendant que les autres membres du groupe remontaient dans un autocar pour regagner Lévis.

Selon un responsable du groupe de Lévis, Conrad Labonté, une dizaine des 18 autobus partis de Lévis ont fait demi-tour, après la tragédie routière. On estime qu'un millier de syndiqués de la région de Québec ont ainsi annulé leur participation à la démonstration des travailleurs à Ottawa. A cet endroit, quelques heures plus tard, la foule immense a observé une minute de silence en hommage à la victime et à ses malheureux compagnons et compagnes.

# La BOURSE

MONTREAL (PC) — Les cours étaient irréguliers à l'ouverture de la séance, ce lundi matin, à la Bourse de Montréal.

Imperial Oil A grimpaît de 1/4 à 26%, Domtex ajoutait 1/4 à 114%, Dome Pete prenait 1/4 à 114% et Dome Canada gagnait 1/4 à 55%.

Par contre, Noranda reculait de 1/4 à 22%, Banque de Montréal fléchissait de 1/4 à 25% et CP Ltd perdait 1/4 à 37% tandis que Hiram Walker demeurait stable à 22%.

# EMPLOI

(Suite de la première page)

entre autres. Même phénomène dans la métallurgie où la firme Lynn MacLeod a fermé ses portes de même qu'Admiral. Finalement le secteur de la construction est toujours en perte de vitesse dans la région.

Le secteur primaire éprouve également des difficultés dans la région, d'abord dans le secteur des mines où l'industrie de l'amiant traverse une grave crise, mais également dans la forêt et dans le secteur agricole.

Le ralentissement général de l'activité économique affecte également le secteur tertiaire, celui des services, qui, avec environ 74 pour 100 des emplois dans la région, constitue le principal secteur d'activité économique.

Un autre facteur est également venu s'ajouter affectant ce secteur; les coupures budgétaires des différents paliers de gouvernement, si elles n'ont pas directement entraîné des pertes d'emplois, n'en ont pas moins provoqué une croissance de l'emploi inférieure à ce que l'on connaissait habituellement.

Les coupures dans la fonction publique ainsi que dans les secteurs de la santé et de l'éducation affectent tout particulièrement le marché de l'emploi dans la région de Québec étant donné que l'Etat, dans ses diverses fonctions, constitue le principal employeur.

Finalement le bulletin régional sur le marché du travail constate que la situation des relations de travail a été relativement saine au cours du dernier trimestre, 875 travailleurs ayant été soit en grève soit en lock-out.

Au cours des trois derniers mois de l'année, 121 conventions collectives touchant quelque 7.000 travailleurs viendront à expiration.



Le coiffeur Jacques HALLE

# BINGOS

(Suite de la première page)

ford-Mines: La Présentation de Notre-Dame.

On sait qu'une directive émise par le diocèse en 1980 affirmait que la tenue de bingos pour financer les fabriques devait cesser graduellement. Toutefois, cette directive reconnaissait que certaines paroisses pouvaient avoir besoin des bingos pour éviter l'endettement. Elle leur accordait donc la possibilité de bénéficier d'un délai jusqu'à ce qu'elles trouvent un autre moyen d'obtenir les revenus nécessaires.

Le délai qu'elles ont obtenu ne va pas plus loin que décembre 1982; dans certains cas, il ne s'étend pas plus loin que juin ou septembre 1982. Si, d'ici là, elles n'ont pu trouver une autre source de revenus, elles devront donc s'adresser de nouveau au diocèse pour que le délai soit prolongé encore une fois.

Le diocèse de Québec disait dans sa directive de 1980 qu'il fallait privilégier des solutions susceptibles de développer chez les chrétiens le sens de l'appartenance à l'Eglise et à leur communauté paroissiale. Cela signifie que la participation des chrétiens à leur Eglise devrait se faire par des voies autres que celles des jeux de hasard.

# PARIZEAU

(Suite de la première page)

bien par une perte de \$57 millions dès cette année.

Le Québec ne se fait guère d'illusion sur la possibilité d'amener le gouvernement fédéral à réduire ses coupures. "Il n'y a pas de négociation", disait encore ce matin le nouvel adjoint parlementaire de M. Parizeau, M. Denis de Belleval.

Un signe de l'état d'esprit qui anime la délégation québécoise: la conférence d'Halifax n'était pas encore commencée, qu'elle boycottait déjà une réunion préparatoire au niveau des sous-ministres, qui se tenait hier soir.

Alors, pourquoi participer à la conférence d'Halifax? "Parce qu'on n'a pas le choix", laisse tomber M. Denis de Belleval. Rappelons que le paiement de transfert du gouvernement fédéral représente actuellement le quart des revenus du gouvernement du Québec. "Mais nous allons peut-être jouer le rôle de bête curieuse dans cette conférence", a conclu M. de Belleval.

# Unvol commis à la vitesse de l'éclair...

Les témoins, tout comme les policiers accourus sur les lieux d'un vol à main armée commis vendredi soir, à la succursale de la Régie des alcools du Québec du boulevard Père-Lelièvre, se perdaient en conjectures sur la façon dont les auteurs du vol sont disparus dans la brume sitôt leur méfait exécuté.

Les trois voleurs, armés d'une carabine au canon coupé, ont fait main basse sur une somme de \$382, et sont repartis aussi rapidement qu'ils étaient entrés dans le magasin de boissons. "Personne ne sait trop comment ils ont pris la fuite aussi rapidement, en échappant aux filets de la police alertée en toute hâte", signalait un officier.

# LA QUOTIDIENNE

(tirage de samedi)

8-3-2

Informations: 643-8990

# le mot du jour

## Plus chaudes

Il y a quelques années, on a tenté de remplacer mitaine par le mot moufle qui est plus juste. On fait une nouvelle tentative, mais la lutte sera dure parce que les Québécois tiennent beaucoup à leurs mitaines, en hiver surtout.

Pierre BELLEAU

# Le fer se retourne contre les coiffeurs pour hommes

par Anne-Marie VOISARD

SAINT-NICOLAS — La tête n'a pas de sexe. Jacques Hallé, propriétaire de Coiffure Normandie, à Saint-Nicolas, avait raison. Avec la bénédiction du juge Anatole Corriveau, des sessions de la paix, il vient de recommencer, lui un coiffeur pour dames, à coiffer des têtes d'hommes.

Mais attention. La plainte déposée par le Comité conjoint des coiffeurs de Québec se retourne maintenant contre les coiffeurs pour hommes. Dans un jugement de onze pages, daté du 18 novembre, le juge Anatole Corriveau affirme, en effet, que les coiffeurs pour hommes qui se permettent des indéfrisables sur la tête de leurs clients, hommes ou femmes, sont "possiblement" des hors-la-loi.

La sentence du juge Corriveau s'appuie sur le statut du coiffeur, tel que défini par arrêté en conseil le 2 novembre 1960 et modifié ou corrigé à quatre reprises par la suite jusqu'au 5 novembre 1969. Un coiffeur pour hommes, classe "A", a le droit notamment, selon cet arrêté en conseil, de faire des coupes de cheveux ou des shampooings. Un coiffeur pour dames, classe "A", a le même droit. Il peut en outre faire une indéfrisable (permanente), ce qui n'apparaît pas

dans la liste des tâches accessibles au coiffeur pour hommes.

## Peu importe le client

Nulle part dans ces arrêtés en conseil, il n'est dit sur quel genre de têtes, masculine ou féminine, peuvent s'exercer les métiers de coiffeur pour hommes ou de coiffeur pour dames. Le juge Corriveau en conclut que Jacques Hallé, coiffeur pour dames, classe "A", était dans son droit, le 22 mai 1981, lorsqu'une de ses employées a donné un shampooing et fait une coupe de cheveux à M. Gérard Lemieux. Il rejette donc la plainte du Comité conjoint des coiffeurs de Québec.

C'est la deuxième fois qu'un coiffeur pour dames se voit ainsi confirmé dans son droit de coiffer indifféremment des femmes ou des hommes. Le 28 juillet 1979, le juge Guy Genest, de la cour provinciale, tranchait en faveur du coiffeur pour dames Maurice Bédard, de Granby, dans une cause identique à celle de Jacques Hallé. Le juge Corriveau ne manque d'ailleurs pas de citer un extrait de cette sentence.

"Peu importe à quel sexe appartient la tête du client", écrit le juge Genest, on ne peut rien contre un coiffeur pour dames qui exerce dans un salon de coiffure pour dames et

qui, en plus, détient un certificat de coiffeur pour dames.

## Les hors-la-loi

Mais voilà qu'en se mettant ainsi à scruter les arrêtés en conseil, le juge Corriveau s'aperçoit que seuls les coiffeurs pour dames seraient habilités à donner des permanentes. Si la loi devait s'appliquer à la lettre, les hommes qui veulent se faire friser devraient obligatoirement recourir aux services d'un coiffeur pour dames.

On imagine tout de suite la tentation qu'auront certains coiffeurs pour dames d'engager à leur tour des poursuites pour empêcher les coiffeurs pour hommes de friser les cheveux de leurs clients. Mais c'est impossible, du moins à Québec, à Montréal et dans la région immédiate de chacune de ces villes.

Les coiffeurs pour hommes ont pour les protéger le décret 44, en vigueur depuis le 14 janvier 1954. C'est d'ailleurs en prenant appui sur ce règlement, jugé "désuet" et "quétaine" par le coiffeur Hallé, que le Comité conjoint des coiffeurs de Québec s'est adressé à la cour.

Il faut savoir toutefois que dans le cas des coiffeurs pour dames le décret est aboli depuis 1972. Ce qui laisse le champ libre aux barbiers, devenus coiffeurs pour hommes. Jac-

ques Hallé ou tout autre coiffeur pour dames de la région de Québec ne peut rien contre un coiffeur pour hommes qui donne des permanentes, même si cela semble interdit par la loi.

Occupé comme il l'est actuellement à savourer sa victoire, qu'il a remportée en plaçant lui-même sa cause, le coiffeur Hallé n'aurait pas envie, même s'il le pouvait, de limiter le champ d'exercice des coiffeurs pour hommes. Il s'est battu pour qu'on lui laisse la liberté de coiffer des hommes et des femmes. Cela ne le dérange pas que les coiffeurs pour hommes en fassent autant. Il y voit même une "saine compétition" qui, dit-il, "va forcer tout le monde à devenir plus compétent".

# LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30  
Samedi 9h30 à 13h00

647-3233 647-3394  
RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

# INCROYABLE!

La nouvelle machine Starlet de Singer vous offre:

- ★ Point extensible ★ Point invisible
- ★ Bras libre ★ Réglage électronique de l'aiguille
- ★ Dispositif à boutonnière à même ★ Portative



- ★ 5 points variés, y compris le point invisible et des points de fantaisie.
- ★ La vitesse de l'aiguille se règle électroniquement et donne une couture souple et uniforme à toutes les vitesses.
- ★ Le dispositif à boutonnière à même commande la position de l'aiguille et permet d'exécuter des boutonnières parfaites à tout coup.
- ★ Le bras libre permet de coudre les endroits difficiles d'accès. Il se transforme instantanément en plateau normal de couture.



★ On ne peut plus portative, car son couvercle est à même!

\$299<sup>+</sup>

Une vraie vedette. Et offerte à un prix encore plus séduisant que son allure!  
Cadeau rêvé du temps des Fêtes, la Starlet, bien que présentant les caractéristiques d'une machine plus complexe, est incroyablement légère et facile à transporter. Et son prix est plus que raisonnable.  
N'hésitez plus. Passez l'essayer... et la soulever!

# SINGER

Mail Centre-Ville, 436, St-Joseph est	522-8128	Laurier-Station	728-3002	Rivière-du-Loup, 289, Lafontaine	862-2789	Theford Mines, 805, boul. Smith nord	335-3959
Carrefour Charlesbourg, 8500, boul. H-Bourassa	626-9333	Donnacoma, Place Doneuil,	285-2552	Rimouski, La Grande Place	732-2072	Barré-Saint-Paul, 45A Route 138	435-2644
Galerias de la Capitale	627-5830	Saint-Raymond de Portneuf	285-2552	Montmagny, 74, Saint-Thomas	854-3003	Trois-Pistoles, 399, Jean-Roux	851-3216
Galerias Chagnon, 300, côte du Passage, Lévis	837-6157	Place Côte-Joyeuse	337-4524	Amqui, 94, boul. Saint-Benoît nord	248-3734	Gaspé	368-1114
Place Laurier, 2700, boul. Laurier	651-4021	La Pocatière, 602, 4e Avenue	856-3712	Bas-Comeau, 300, boul. Lasalle	629-2786	Mégantic, Carrefour Mégantic	583-4710
Place Fleur de Lys, 550, boul. Hamel est	529-9551	Saint-Pascal, boul. Hébert, Kamouraska	492-2405		296-4644	Sept-Îles, 627, av. Brochu	962-4755

# Ottawa transigera directement avec les régions

par Michel CORBEIL  
(du bureau du Soleil)

MATANE — D'ici trois à six mois, le gouvernement fédéral s'engagera résolument dans des fonds d'aide directe aux régions hors des ententes Canada / Québec.

Conférencier invité au colloque sur le tourisme en Gaspésie tenu à Matane, le ministre d'Etat à la petite et moyenne entreprise (PME) et au Tourisme, M. Charles Lapointe, a rendu publique samedi la décision du fédéral en précisant que la Gaspésie représenterait "la région pilote pour ce fonds d'intervention régionale directe".

"Tout le monde en Gaspésie, a

avancé le ministre, semble avoir besoin de cet outil. D'ici trois à six mois, moi et mon collègue Pierre de Bané (ministre de l'Expansion économique régionale et député de Matane), nous aurons l'occasion de donner des précisions sur ce fonds".

Un important aspect sera consacré au tourisme, a expliqué M. Lapointe. Le fonds touchera également aux domaines de la PME et des infrastructures de compétence fédérale, tels les quais et les aéroports.

"Nous continuerons d'avoir des ententes Canada / Québec, mais en plus, il y aura ces fonds d'intervention régionale", a-t-il précisé. Le fédéral s'associera à tous les intervenants du milieu pour définir les priorités. "C'est pas

facile à faire, mais accordez vos violons", a-t-il lancé à son auditoire.

### Audiences

Cette aide directe avait été réclamée lors des audiences de la commission chargée de la révision des politiques du MEER, audiences tenues à Percé en octobre. Autre remarque formulée lors de ces audiences, les intervenants gaspésiens se plaignaient de l'éloignement du fédéral. Samedi, le ministre a laissé entendre qu'il y aurait dans un "avenir relativement rapproché, un centre de services gouvernementaux canadiens" sur le territoire gaspésien. De plus, le ministre Lapointe a

ajouté en substance que le fédéral est insatisfait des ententes fédérales-provinciales. Par exemple, pour le tourisme, "dans l'entente Canada / Québec de 1978 à 1984 qui prévoit \$70 millions, il reste encore \$30 millions à dépenser. Devant ces lenteurs, nous avons l'intention de revenir à des ententes directes, mais sans abolir les ententes entre les deux paliers de gouvernement".

### Réactions

Plusieurs organismes qui ont participé aux audiences du MEER en octobre, ont assisté au colloque de la fin de semaine. Leurs représentants ont exprimé leur satisfaction à l'annonce du ministre

Lapointe, mais certains craignent maintenant que le fonds de développement régional puisse dégénérer en une autre querelle entre les deux paliers de gouvernement.

"Notre priorité, c'est le développement de notre région indépendamment des querelles politiques, a expliqué le commissaire industriel de la région Port-Daniel / Percé, M. Gilles Bourget. Nous aimerions que les gouvernements ne se servent pas d'une situation économique précaire comme la nôtre à des fins électoralistes. Nous voulons déceler derrière cette annonce une volonté de développement et non un prétexte à alimenter le contentieux Québec / Ottawa. Nous serons vigilants; nous sommes d'abord Gaspésiens,

puis des membres de la communauté québécoise."

Prudent, le préfet de comté de la municipalité régionale de comté Denis-Riverin (de Capucins à Rivière-Madeleine), M. Therence Coulombe, a laissé entendre: "Je suis satisfait, mais c'est encore vague. Qui seront, par exemple, les intervenants consultés? De plus s'il n'y a pas d'entente Canada / Québec, ça risque d'être décevant."

Cette crainte n'a pas été partagée par le président du conseil économique de la région de Matane, M. Camille Nazair: "Je ne crois pas que cela relancera le débat".

Les régions sont de plus en plus matures. Nous n'acceptons plus d'être les otages des querelles Ottawa / Québec.

# Paul Ryel se laisse maintenant mourir de faim

par Roch DESGAGNE

Pour se faire soigner

Paul Ryel, ce personnage original sur les bords, qui avait tenu le tout Québec en haleine pendant deux ou trois jours, en pleine période de canicule l'été dernier, en occupant les locaux de la Commission des droits de la personne, au 7e étage d'un immeuble sis au 1279 boulevard Charest, se laisse mourir de faim, à l'infirmerie du Centre de détention d'Orsainville.

Depuis dix jours, il n'a rien absorbé de solide, sauf au troisième jour de sa grève de la faim, le 16 novembre, où il a pris un repas. Par la suite, il a tout coupé, en expliquant qu'il avait trouvé plus difficile de reprendre son jeûne absolu après un bon repas.

Il devait faire une grève de la faim perdue, mais depuis une semaine, c'est l'abstinence totale, selon ce que le journal LE SOLEIL a appris, en fin de semaine.

A tel point que l'on craint pour sa vie, car Ryel souffre de diabète aigu, et un médecin qui le surveille, à l'infirmerie de la prison d'Orsainville, a expliqué à l'avocat de Ryel que le jeune affecte davantage une personne atteinte de cette maladie.

Me Reynold Tremblay, de La Malbaie, a rendu visite à Paul Ryel mardi dernier, et il a trouvé qu'il n'a pas l'air fort. Il avait perdu 10 livres à ce moment, et il s'est obstinément confiné à dire à Me Tremblay qu'il allait jusqu'au bout de son sacrifice.

"Il n'y avait rien à sortir de lui", a confié l'avocat, qui a paru lui-même touché par la décision de son client qu'il a tenté de dissuader.

En juillet dernier, Ryel et sa compagnie protestaient contre des décisions de la Commission des affaires sociales et de la famille, dont ils se disaient victimes.

Pourtant, précise Me Tremblay, Paul Ryel avait refusé une enquête pour libération sur cautionnement, récemment, "pour aller en dedans, et se faire soigner", disait-il.

Et, le 13 novembre, il entreprenait sa grève de la faim, "pour protester contre le système et le traitement fait aux démunis par notre société".

Il doit être incarcéré jusqu'au 15 décembre, pour diverses offenses commises ces derniers temps. Le 10 juillet dernier, à la suite de l'occupation de la Commission des droits de la personne, en compagnie de Nicole Tremblay, son associée dans la coopérative communautaire Cofam, il avait plaidé non coupable à cinq chefs d'accusation.

De procédure en procédure, le procès du couple aux assises criminelles a été reporté au 25 janvier.

Il y a quelque temps, Ryel a été mis sous arrêt, parce qu'il n'avait pas respecté ses engagements de cautionnement.

Ryel connaît aussi d'autres tribunaux judiciaires à La Malbaie. Il y a quelques mois, il provoqua un certain remous dans sa localité, en occupant le clocher de l'église paroissiale. Il fallut l'intervention de sept policiers pour le maîtriser et le sortir du temple.

"S'il était mort, vous le sauriez", a sèchement répondu un surveillant au centre de détention, hier, au journaliste du SOLEIL qui s'informait de l'état de santé de Paul Ryel. Le surveillant a invité le scribe de se renseigner aujourd'hui auprès des voies officielles de la prison d'Orsainville.



Encore du parking, sans doute!

Jusqu'à la fin, le célèbre "Chat blanc" de la rue de la Couronne est resté ligé dans sa faïence en dépit du bruit et des coups de la grue qui a rasé hier, dimanche, les maisons vétustes de ce coin. Le fracas et la poussière des vieux murs de la taverne devaient en emporter des vertes

et des pas mûres en s'affaissant. Le "Chat blanc" fut longtemps un repaire des "bretteux" du quartier, dont beaucoup de scribes qui y échafaudaient leurs hauts faits d'armes.

# Les Maisons de jeunes useront de stratégie pour obtenir un statut

par Michel CORBEIL  
(du bureau du Soleil)

MATANE — Le regroupement des Maisons de jeunes du Québec a opté pour une stratégie à long terme plutôt que pour les actions spectaculaires en vue d'obtenir une reconnaissance officielle du gouvernement québécois.

La position a été adoptée en fin de semaine par le regroupement lors d'un sommet provincial qui a réuni à Matane huit des 12 maisons membres de l'organisme et deux maisons en voie de formation.

Les Maisons de jeunes, après dix années d'existence, sont toujours à la recherche de la reconnaissance de leur statut et du statut des travailleurs qui y oeuvrent par les autorités gouvernementales. Une telle reconnaissance, de même que l'assurance d'un financement garanti, avaient reçu l'accord de l'ex-titulaire des Affaires sociales, M. Denis Lazure, assurent les maisons. Les maisons sont dans l'incertitude quant aux intentions du nouveau ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson.

Le conseil d'administration du regroupement s'est vu fixer comme objectif de préciser cette stratégie. Premier geste, le regroupement adressera de nouveau une lettre pour obtenir une rencontre avec M. Johnson. Les maisons verront à rencontrer de nouveau leur député pour obtenir son appui.

Pour l'instant, pas de recours aux actions d'éclat. "Nous avons parlé de tenir des ma-

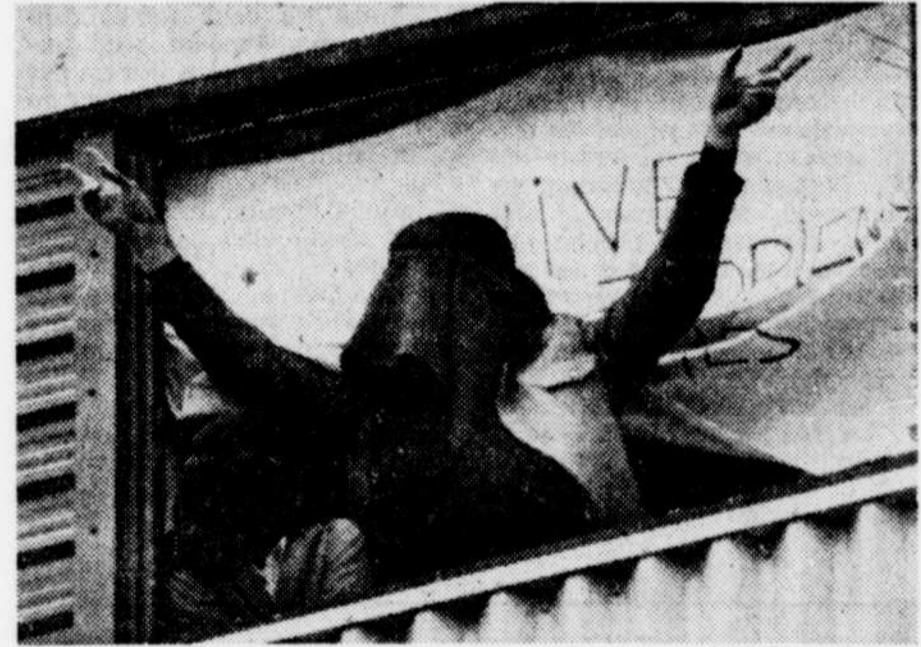
nifestations, a expliqué un des animateurs de la maison de jeunes Arc-en-ciel de Rimouski, M. Gilles Julien, mais cette action serait diluée dans les manifestations contre les compressions budgétaires gouvernementales."

Pour Mme Nicole Lelièvre, une animatrice à Matane, et membre du conseil d'administration du regroupement, "nous ne voulons pas faire de l'action pour de l'action. Nous voulons que cela s'inscrive dans une démarche globale et que ce soient des gestes significatifs. De plus, nous ne sommes pas bien riches" et les actions concertées exigent de se rassembler, une source de dépenses.

D'ailleurs, à une exception près, la maison de Forestville, sur la Côte-Nord, les absents (Charny, Trois-Pistoles et Amqui) n'ont pu être de la rencontre par manque d'argent simplement. Dans un tel contexte, les membres du regroupement n'acceptent pas l'argument du climat de compressions budgétaires qui règne au gouvernement. Une animatrice à la Maison de jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste, à Québec, Mme Line Desjardins, a d'ailleurs laissé tomber: "Si le ministre Johnson ne

fait rien, nous radicaliserons nos moyens de pression".

L'animatrice Nicole Lelièvre a repris: "Le ministre Lazure avait donné son accord verbal pour que les subventions aux maisons soient chiffrées à \$111,000 en 1984". La maison de Matane s'est vu accorder \$30,000 cette année. Non seulement les maisons sont un lieu de rassemblement de jeunes, mais il s'y effectue un travail de prévention qui indique les délégués des maisons. "Cessons d'investir sur le curatif, tel la Villa Dion avec ses \$400,000 de budget annuel pour huit pensionnaires, a conclu en substance Nicole Lelièvre, et investissons sur la prévention. Plusieurs jeunes se retrouvent en centre d'accueil simplement parce qu'il n'y a pas d'autre place."



En juillet dernier, Paul Ryel avait semé l'émoi en occupant les bureaux de la Commission des droits de la personne à Québec, en compagnie de Nicole Tremblay.

## L'écolier n'aurait plus droit au lait

GRANBY (PC) — La distribution gratuite de lait dans les écoles du Québec serait compromise par les compressions budgétaires.

Le député libéral de Brome-Missisquoi, M. Pierre Paradis, affirme en avoir eu la confirmation de la part d'un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture.

**AUJOURD'HUI**  
Voyez le cahier publicitaire de

**TOWERS**

INSÉRÉ DANS CETTE ÉDITION

**SEUL(E)?**  
Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

**élan**

- Un moyen moderne
- Un service personnalisé
- Des conseillers(res) d'expérience

Centre de rencontres et de gym-yoga  
95, Grande-Allée est (de 11h à 20h30)  
522-7155

**ANGLAIS-ESPAGNOL COURS DE CONVERSATION LPS**

**UN COURS FAIT SUR MESURE**

- Programmes pour tous niveaux
- Cours individuels ou en groupes
- Méthode visuelle exclusive
- Cours CAPSULE® (rapides de une à quatre semaines)

Marque déposée

Pour plus de renseignements sur les prix, heures, durées et dates de cours, téléphonez-nous.

**(418) 681-6375**

**LPS** (Langues, Productions, Services Ltée)  
Permis du Ministère de l'Éducation no. 6695/02 (culture personnelle)

3, Parc Samuel-Holland  
Suite 195, Québec G1S 4M6

Cours aussi disponibles à LEVIS

**ATTENTION PROFESSIONNELS**

**2245%** de rendement annuel

**Abri fiscal**

Le meilleur moyen de réduire vos impôts personnels est un immeuble à catégorie 31

- Situé à Québec
- Investissement de \$5,500
- Location garantie
- Pour informations, communiquez à

**843-1451 628-0944**

P.S. Vous avez jusqu'au 31 décembre 1981 pour en bénéficier.

**MAISON DE LA SEMAINE**

**CHARNY**

Financement à 10%, \$41,600, juillet 1983, split moderne, 7 pièces, 4 chambres, 2 salles de bains, porte patio terrain aménagé, garantie 3 ans, possession rapide.

**trans-action**  
MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS INC.  
627-2271

France Roy: 687-5809

**Faites comme moi... Choisir le Bon!**

*Nicole Lelièvre*

**Jacques Langlois**  
OPTICIEN d'ordonnances

HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu 694-5086	LIMOILOU: 475, 3e Avenue 523-6690 (face Banque Nationale)	BEAUPORT: 737, av. Royale 661-0384
----------------------------------	---	------------------------------------

**6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE**

5	7	8	21	24	35
6 sur 6	0	249 089,00\$			
5 sur 6	206	1 088,20\$			
4 sur 6	8924	69,80\$			
3 sur 6	13	11 496,40\$			
GROS LOT		<b>509 000\$</b>			

Approximatif vendredi

**Provincial**

3180827	500 000\$
180827	50 000\$
80827	1 000\$
0827	100\$
827	25\$
27	10\$

ENCASSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptant ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

**Loto**

DATE: 20-11-81

Numéro	Possibilité de
585164	4 Gagnants de 50 000\$
85164	32 Gagnants de 5 000\$
5164	324 Gagnants de 250\$
164	3240 Gagnants de 50\$
64	32400 Gagnants de 5\$

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**LOTO-QUÉBEC**  
versera cette année plus de 20 000 000\$ en escompte à 15 000 marchands-détaillants du Québec

**koto québec**

# La carotte et le bâton de Johnson



Jacques dumais

Depuis les élections d'avril dernier, on reprochait au nouveau ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, ses lenteurs à faire son lit dans l'ensemble des dossiers qui lui sont confiés.

A vrai dire, tel un voyageur de commerce, le ministre vendait l'idée des compressions budgétaires et d'un retour à des services publics plus efficaces et humains. Mais comme toute le monde est pour le bien et contre le mal, chacun demeurait sur sa faim quant aux paramètres concrets indiquant où loge le gouvernement à propos de l'avenir précis qu'il réserve à la santé publique.

La pagaille règne dans les hôpitaux, les services d'ambulances, la médecine urbaine grassouillette et la médecine rurale rachitique. Les usines de patients aspirent \$2.5 milliards par année de nos goussets tandis que notre état de santé ne s'améliore pas collectivement. De grève "douce" en grève "sauvage", un grand ménage s'impose moins dans les structures, les déficits à éponger, les conventions collectives à densifier que dans les mentalités et les approches humaines de ces institutions de services.

En dévoilant, jeudi, son projet de loi 27 qui modifie substantiellement trois lois fondamentales de la santé et des services sociaux, le ministre Johnson embraye sur ces trous béants laissés en plan depuis dix ans. On sent enfin une volonté politique de réaménager en profondeur sans tout bousculer. Le fruit d'une main de fer dans un gant de velours, cette pièce législative utilise à la fois la carotte et le bâton pour ramener à la raison une foule d'intervenants qui se tirent en l'air depuis trop longtemps dans le domaine de la santé des établissements et des entrepreneurs libres...

Ce projet de loi ouvre la porte au salariat médical que la base des médecins décrie de moins en moins, confère aux médecins et dentistes plus de pouvoirs à partager avec les administrateurs dans les hôpitaux. Il donne aussi au ministre pleine latitude pour veiller à la "santé publique" (une expression devenue aussi impérieuse que la "sécurité d'Etat"), notamment dans les territoires périphériques du Québec où, d'année en année, s'accroît scandaleusement la pénurie d'effectifs médicaux.

M. Johnson joue un gros jeu avec une loi de cette importance au moment où s'amorcent, après des mois de retards imputables largement au gouvernement, les négociations avec les médecins omnipraticiens et spécialistes (les tables syndicales d'optométristes, de dentistes et de pharmaciens ont aussi pris connaissance du projet.) Dans une certaine mesure, la reine négocie avec ses sujets le couteau sous la gorge, d'entrée de jeu. Qui plus est, en conférence d'information, le ministre leur fait tenir que leur "progression sera mince sur le plan financier" et qu'il n'a pas detemps à perdre en réunions de diversion.

Peu de syndicats négocieraient avec une telle matraque au-dessus de la tête. Du reste, 2,000 omnipraticiens de Montréal veulent débrayer le jour de l'ouverture des travaux de la commission parlementaire qui, début décembre, scrutera le projet de loi en présence des fédérations syndicales. S'il faut que ces négociations donnent le ton à la ronde qui suivra, l'an prochain, avec les 300,000 salariés de l'Etat, ça va ruer dans les brancards! De dire M. Johnson d'un air entendu: "Tous les Québécois ont perdu leur pouvoir d'achat à l'exception des banquiers et, certains le prétendent, des gens qui ont des conventions collectives avec l'Etat..."

Le ministre n'est évidemment pas tout le gouvernement dans ce débat de société. Il n'empêche que dans son seul empire, la semaine dernière, trois institutions dont l'hôpital psychiatrique de Rivière-des-Prairies, à Montréal, vivaient des grèves illégales. A l'Assemblée nationale, M. Johnson n'a pu que serrer les dents, contenir une colère que l'immense majorité des Québécois partagent mais dans l'impuissance.

Comme ces grèves sauvages ou légales se succéderont à un rythme endiablé d'ici les prochains mois, tout laisser-faire du législateur deviendrait indécent et générateur de chaos social. Le gouvernement ne doit plus tolérer ce climat de "far west" qui envahit des établissements où les clientèles requièrent des services tous absolument essentiels.

Le projet de loi 27 en commission parlementaire permettra au grand public, pour peu qu'on daigne la téléviser, de juger, suivant une transparence plus grande, de négociations qui se déroulent habituellement dans le secret entre le ministre et les professionnels de la santé. En période de décroissance surtout, le public a le droit et le devoir de s'informer de la nature et des coûts des services qu'il paye très cher.

De même, la santé est trop importante pour qu'on la confie aux seuls spécialistes et administrateurs. La loi appelle d'ailleurs la participation de comités de bénéficiaires particulièrement dans les centres hospitaliers de soins prolongés, les centres d'accueil et la présence des bénévoles au sein de chaque conseil d'administration d'établissement. L'humanisation des soins et la mort des usines hospitalières en dépendent.

C'EST PAR LÀ QU'EST SORTI LE "TIRET" DE LA SOUVERAINETÉ ASSOCIATION.

LE TROU DE MÉMOIRE.



point de vue

## L'Europe du nouveau socialisme

par Maurice DUVERGER  
(de l'Agende Opera Mundi)

PARIS — Pendant que les socialistes français étaient absorbés par leur congrès et par le débat sur les nationalisations, beaucoup de choses se sont passées chez leurs frères européens. D'abord, l'éclatante victoire d'Andréas Papandréou en Grèce, dont le parti a gagné près de 23 points, passant de 25,3 pour 100 des suffrages en 1977 à 48 pour 100 en 1981 et réunissant la majorité absolue des sièges parlementaires, malgré la proportionnelle. L'exemple de François Mitterrand ne paraît pas étranger à ce succès, d'autant que le programme du PASOK présente des analogies avec celui du PS, sauf en politique extérieure. Paris et Athènes deviennent ainsi les places fortes du "socialisme du troisième type", différent à la fois du communisme et de la social-démocratie.

Cet axe méditerranéen ne rallie pas toutes les nations du Sud. En Espagne, le congrès du PSOE vient de s'engager dans la ligne prudente de Felipe Gonzales, préoccupé de "consolider la démocratie avant de penser au socialisme". Au Portugal, la même situation conduit à la même stratégie, d'autant que le communisme local y est particulièrement

rigide. S'il offre un visage beaucoup plus avenant en Italie, son énorme prédominance y rend impossible la victoire d'une alliance de gauche sur le modèle français: les citoyens d'Occident n'étant pas prêts à remettre les rênes du gouvernement à un parti de la Troisième internationale.

Mais le nouveau socialisme remonte un peu vers l'Europe boréale, puisque les travaillistes britanniques ont décidé depuis plusieurs mois de proposer à leur tour une extension du secteur public. Ce coup de barre à gauche les rapproche des Français et des Grecs. Les autres partis du Nord ne suivent guère le mouvement. Pour gagner les prochaines élections législatives, la social-démocratie suédoise envisage une politique orthodoxe de limitation des dépenses publiques et de modération des salaires, assez proche de la pratique du chancelier Schmidt. Elle a renoncé au fameux projet Meidner, qui prévoyait le transfert progressif du capital des grandes firmes privées aux organisations syndicales.

Ce durcissement d'un parti jusque-là modéré ne fut pas étranger à sa défaite de 1976, après un règne de quarante ans. La ligne nouvelle du socialisme anglais vient d'être sanctionnée de la même façon lors de l'élection par-

tielle de Croydon, qui a vu la victoire d'un candidat présenté par l'alliance des libéraux et des sociaux-démocrates. En Grande-Bretagne, le scrutin majoritaire amplifie les profonds mouvements d'opinion. Pour la première fois de son histoire, va-t-il ainsi favoriser un troisième parti, situé au centre, alors qu'il tend naturellement à faire éclater le centre?

Les formations traditionnelles ont méconnu le mécanisme essentiel du système électoral anglais. Il polarise la représentation parlementaire autour d'une organisation de droite et d'une organisation de gauche dans la mesure où l'une et l'autre appliquent une politique modérée. Il écartèle le centre sur le plan des structures, mais ramène à lui sur le plan des pratiques. En préconisant un socialisme plus rigide, les travaillistes effraient la droite de leurs électeurs. En appliquant un programme réactionnaire, Mrs Thatcher effraie la gauche des conservateurs. Les uns et les autres tendent à se détourner de leurs partis respectifs et à rallier le refuge que leur offre la nouvelle formation centriste.

Le même mécanisme joue dans tous les systèmes électoraux, mais de façon moins brutale en général. Quand un parti social-

démocrate ou une alliance de gauche réunit près de la moitié des suffrages, son succès dépend d'une frange du centre, qui peut l'assurer ou l'empêcher, en penchant d'un côté ou de l'autre. A Paris et à Athènes, le socialisme du troisième type repose sur une base encore plus complexe, puisqu'il ne doit pas seulement affronter la concurrence de la droite, mais également celle des communistes. François Mitterrand et Andréas Papandréou doivent en permanence suivre le conseil qu'un fils du roi de France donnait à son père lors d'une bataille célèbre: "Gardez-vous à droite! Gardez-vous à gauche!"

Entre les deux forces centrifuges qui tendent en permanence à l'écarteler, il n'est pas facile de maintenir la puissance du parti socialiste. L'entreprise exige qu'on sacrifie partiellement à l'idéologie. Mais ce réalisme stratégique demeurerait insuffisant s'il ne se doublait pas d'un réalisme des objectifs. Car la couleur des réformes ne suffit jamais à faire oublier leurs résultats, qui sont finalement décisifs. Les citoyens d'Europe partagent l'opinion qui fit scandale en Chine dans les derniers temps du président Mao: "Peu importe que le chat soit noir ou blanc, pourvu qu'il attrape les souris".

notes de lecture

## Des limites à l'informatique



laurent laplante

(collaboration spéciale)

Que les informaticiens ne s'esquivent pas trop vite: le "défi informatique" que lance Bruno Lussato les vise autant que nous tous. Ils n'ont nul besoin, c'est vrai, d'entendre vanter une fois de plus les infinies possibilités de l'informatique, mais tel n'est pas non plus le propos de Lussato. Il s'agit ici non de s'agenouiller devant l'informatique, mais de lui attribuer des limites.

Il ne faudrait pourtant pas que les prophètes de malheur, à leur tour, tentent de disparaître en douce. Bruno Lussato, en effet, n'entend pas leur donner bêtement et globalement raison. L'informatique ne conduira l'humanité à sa perte que si l'humanité y consent.

Reprenant en maintes pages le thème de Schumacher, Bruno Lussato affirme à son tour que "small is beautiful". Il donne cependant à son affirmation une base différente de celle de Schumacher: ce sont ici des lois issues de l'expérimentation scientifique — loi de Grosh, effet Quadra — qui militent en faveur du plafonnement et de la dé-

centralisation. "Small is beautiful", cette fois, parce que le grossissement réduit l'efficacité et diminue la fiabilité.

L'informatique vient-elle, du coup, de recevoir l'anathème? Pas du tout. Elle est simplement convoiée au dosage, à la sélection, au travail sur mesure. Oui, le grand "système" centralisé demeure, à l'occasion, nécessaire. Oui, l'appareil autonome mérite cependant la plus grande attention. C'est dire que la "privatisme" doit, le plus souvent, prendre le pas sur la "télématique", que l'individu et l'entreprise doivent retirer des bienfaits de l'informatique sans toujours verser en compensation d'innombrables données dans une banque centrale, que l'on doit miser sur le "petit chaudron", capable de mijoter une soupe "locale" et savoureuse, plutôt que sur le "gros chaudron", nécessairement consacré à une pitance uniforme et uniformément fade.

Un tel usage de l'informatique conduit bientôt à une autre société. "On oublie trop souvent, écrit Lussato, que les concentrations citadines ne répondent pas à un besoin matériel, comme celui de se nourrir ou de s'habiller, mais à une nécessité relative à l'information. C'est parce que le savoir, les compétences et la surveillance étaient centralisés

que les villes se sont massifiées: on devait, en effet, faire surveiller un grand nombre d'ouvriers par une poignée de gens instruits. Aujourd'hui, même si les pesanteurs et les dysfonctionnements persistent, cette logique s'est en réalité déjà écroulée. C'est de ne pas l'avoir compris assez vite que nous souffrons. Dépeupler les agglomérations, éparpiller les villes dans les campagnes, démassifier l'industrie: ces préoccupations ne dénotent plus aujourd'hui une pensée rêveuse ou utopique."

De telles réflexions surviennent à point nommé dans une société qui observe présentement, avec un oeil déjà embué par l'extase, la fascinante panoplie des "systèmes de paiement électroniques".

Lussato va pourtant plus loin. Ou plus profondément. Non seulement il souhaite que l'informatique prenne, au plan social, la place qu'on peut prudemment lui attribuer, mais encore il presse l'individu de recouvrer lui aussi sa liberté face à l'informatique. Certes, ce professeur, dont les élèves deviennent ingénieurs, souhaite fort large la place accordée au savoir informatique dans la formation des futurs citoyens; il n'en souhaite pas moins, révélant ainsi ses véritables couleurs, que l'informatique ne prenne jamais le pas sur la culture.

"Tel est le noeud, dit-il, telle est la pierre angulaire du problème éducatif: un enfant qui débute par l'information "molle" — la musique, le théâtre, la danse — peut très facilement, dans un deuxième temps, acquérir des connaissances "dures": disciplines scientifiques, langage de l'ordinateur. Alors que l'inverse n'est pas vrai. Le petit d'homme n'a pas grand mal à assimiler, dès le départ, les langages "durs"; il y parviendra même plus facilement que l'adulte, n'étant pas arrêté par des préjugés. Mais, ensuite, il aura toutes les peines du monde à appréhender l'informalisable, l'indicible, la poésie, l'art, c'est-à-dire la véritable culture humaine."

Bruno Lussato en crispéra plusieurs par son style à la "je-m'en-moi". L'ampleur et la qualité de sa réflexion méritent cependant qu'on surmonte ces quelques aspérités d'"emballage": dans une langue abordable, avec aussi une parfaite connaissance du monstre scientifique qu'il exorcise et domestique, Bruno Lussato donne, en effet, de lumineuses réponses aux questions que se posent les administrateurs autant que les parents, les étudiants autant que les gestionnaires.

Bruno LUSSATO, "Le défi informatique", Fayard, 1981, 328 pages.



Quelques jeunes Juifs recueillis à la synagogue Beth Israël Ohev Shalom, angle Crémazie et Salaberry, à Québec.

## Les Juifs de Québec

# Une communauté qui disparaît?

par Claude Marcil

(collaboration spéciale)

Les Juifs représentent, en Amérique du Nord, le seul groupe bien intégré aux Canadiens français. Sans jamais s'assimiler, ils sont devenus, après plus de deux siècles de présence dans la Vieille Capitale, les mieux collés à la réalité québécoise. Mais ces observateurs privilégiés sont en train de disparaître, en douceur, de vieillesse ou drainés par la vitalité de la communauté juive de Montréal.

Ils sont une centaine, peut-être le double, les chiffres varient; mais, chose certaine, il n'y a eu qu'une seule bar-Mitzvah l'an dernier et il n'y en aura qu'une seule cette année. Le bar-Mitzvah est la cérémonie qui marque l'entrée du Juif mâle dans le monde des adultes, à l'âge de 13 ans.

Cette diminution de la population juive crée de nombreux problèmes: pour l'instant, les Juifs tiennent le coup. Ils espèrent l'aide du Congrès juif, bien sûr, mais surtout la venue à Québec des Sépharades qui renouent, sans le savoir, avec les premiers Juifs de Québec, Sépharades eux aussi, arrivés à la toute fin du régime français.

Presque aveugle, mais lucide et chaleureux, M. Edward Joseph était âgé de 89 ans lorsque je l'avais rencontré il y a quelques années. Il m'avait raconté les débuts de la communauté, alors que les Juifs n'étaient même pas une dizaine, dans la Nouvelle-France conquise par les Britanniques. Parmi eux, Aaron Hart qui passera sa vie à Trois-Rivières et Henry Joseph, son neveu de quinze ans, l'ancêtre des Joseph de Québec. Ce n'est qu'un demi-siècle après la conquête que les Juifs fondent une première communauté.

Au milieu du siècle dernier, Québec est une ville multiculturelle avec ses Canadiens français, ses Britanniques, ses Irlandais et ses quelques dizaines de Juifs; si la plupart de ces derniers sont commerçants, Abraham Joseph, descendant de Henry, est banquier et conseiller municipal. Mais les Joseph et les autres Sépharades se retrouvent en minorité devant l'immigration ashkénaze qui commence peu après la Confédération. On peut dire que virtuellement tous les Juifs qui vivent aujourd'hui à Québec sont les descendants de ces immigrants arrivés ici au tournant du siècle.

Sauf pour Montréal, le Québec est alors essentiellement agricole et les Anglais tiennent les principaux leviers économiques. Tailleurs en Europe de l'Est, ici les Ashkénazes se lancent dans le commerce. On les retrouve dans les campagnes les plus isolées offrant des vêtements aux cultivateurs et à leur famille. Parmi ces peddler, Maurice Pollack, le futur Bronfman de la Vieille Capitale. Rapidement, les Juifs peuvent ouvrir des

commerces sur les rues Saint-Joseph et Saint-Paul, les principales rues commerciales de la basse ville. Les Juifs ont alors une synagogue fréquentée par 80 familles.

En fait, ils sont assez nombreux pour se payer une querelle interne qui aboutit à la fondation d'une deuxième synagogue. Mais, rapidement, l'affaire Plamondon (voir encadré) allait unir les Juifs. Après la Première Guerre mondiale, les Juifs prospèrent: 125 familles durant les années trente, 175 après la Deuxième Guerre. Ils occupent sans difficulté les 500 sièges de leur nouvelle synagogue, Beth Israël Ohev Shalom, construite cette fois-ci en haute ville, à dix minutes de marche du parlement québécois, dans l'ancien quartier ethnique de la ville. Mais, victimes de leurs succès, les Juifs assistent bientôt au lent déclin de leur communauté.

Tenant dans ses mains le Hadassah Souvenir book de 1964, M. Clarence Rosenheck, président de la communauté et seul docteur juif de Québec, me signale les départs, une véritable hémorragie en quinze ans. Les chiffres varient, mais il ne resterait qu'entre cent et deux cents Juifs à Québec, peut-être plus si on inclut la région immédiate et les Juifs isolés, volontairement ou non. L'école rabbinique ne compte que sept élèves, deux filles et cinq garçons, et il n'y aura qu'une seule bar-Mitzvah cette année. Le dernier mariage célébré à la synagogue remonte à cinq ans et, chaque année, on estime que trois familles quittent généralement pour Montréal. Que s'est-il passé?

Commerçants prospères, les Juifs de Québec, comme partout ailleurs, ont voulu que leurs enfants s'instruisent et deviennent des professionnels.

"Nous avons été poussés vers les anglophones et les écoles anglaises", me

précisait le rabbin Samuel Prager. En effet, refusés dans les écoles catholiques, les Juifs se dirigeaient vers les écoles anglaises et, du Québec High School, passaient à l'université McGill et non pas à l'université Laval. Ils ne sont pas revenus. Professionnels, ils avaient peu d'avenir dans une ville de fonctionnaires, alors que la fonction publique était peu ouverte aux Juifs.

Arthur Aaron, 31 ans, commerçant, est un des rares qui soit revenu. Il précise lui-même qu'il est une exception et que ses confrères de classe ont préféré s'établir dans la métropole et s'y marier. "Les jeunes ne veulent même pas revenir pour diriger les entreprises familiales". Souvent, par ailleurs, les parents encourageaient leurs enfants à se rendre dans des villes où les communautés juives sont plus importantes de façon à éviter les mariages mixtes, question qui préoccupe les Juifs de Québec depuis le mariage de Samuel Jacob et Marie-Josée Lapointe peu après la conquête anglaise!

Petit à petit, la communauté a vieilli: les parents ont quitté Québec pour rejoindre leurs enfants. Les plus âgés se sont retirés en Floride. Il reste à Québec un médecin, deux avocats et des commerçants que l'on retrouve surtout dans la mercerie ou la bijouterie. Mais, déjà, des hommes d'affaires ne demeurent à Québec que durant la semaine, rejoignant leur famille à Montréal le reste du temps. Cette diminution de la population juive nuit au développement d'une vie juive à Québec, poussant d'autres membres à quitter la ville pour rejoindre la dynamique communauté juive de Montréal.

### Comment trouver un Minian

A cause des efforts du rabbin Prager.

Juifs et Québécois ont un passé commun. La communauté juive de Québec est une réalité vieille de 200 ans. Le nombre des Juifs dans la Vieille Capitale a cependant décliné avec régularité depuis quelques décennies tant et si bien qu'il se situe seulement entre 100 et 200 à l'heure actuelle. Claude Marcil, journaliste à la pige, en a rencontré quelques-uns. Cet article a d'abord paru dans le premier numéro de la nouvelle revue juive québécoise "Jonathan".

on réussit chaque sabbat à obtenir un minian (le quorum de dix hommes nécessaires au service religieux), mais la synagogue n'est pleine que lors des grandes fêtes religieuses. Ainsi, lors de la dernière fête de Chanouka, nous étions à peine plus d'une vingtaine (dont quelques rares enfants). Mais la diminution de la population n'explique pas tout. Parmi les problèmes actuels, il y a le fait que la synagogue est orthodoxe, alors que la communauté est en majorité peu pratiquante. Ainsi, parmi les Juifs de Québec, très peu observent régulièrement la kachérou. Il faut dire que le dernier boucher juif est parti depuis longtemps et qu'il ne reste aucune épicerie juive pour approvisionner la communauté.

Durant les grandes fêtes religieuses, on s'organise avec Steinberg et on recherche sur les étagères des supermarchés le minuscule MK (Montreal kosher) inscrit sur les étiquettes. Aussi, la synagogue ne peut compter sur tous les Juifs de Québec et, malgré l'aisance confortable de la communauté, les frais d'entretien de la synagogue sont répartis entre une quarantaine de familles. Comme me le soulignait M. Rosenheck: "C'est une lourde charge financière pour les membres". Aujourd'hui, on songe sérieusement à vendre la synagogue et on espère de plus en plus l'aide du Congrès juif canadien. Or, ce n'est que récemment que cet organisme a découvert l'importance des Juifs de la Vieille Capitale.

### L'élection du Parti québécois

Le 5 juin 1979, parlant de l'élection du 15 novembre 1976, M. Michel Yarofsky, vice-président exécutif du Fonds national juif, déclarait à Toronto: "Si l'événement a produit un tel choc dans

cette communauté, il y a là un indice de la distance qui sépare notre communauté des réalités socio-politiques et socio-culturelles du Québec contemporain". Ce n'était pas le cas à Québec.

Les Juifs de la capitale, même s'ils étaient tous libéraux, n'ont pas écouté les résultats des élections du 15 novembre assis sur leurs valises. "Il n'y a eu aucune panique à Québec", me disait le rabbin Prager. "En fait, les Juifs de Québec ont dû rassurer leur parenté montréalaise qui s'inquiétait. Ce n'est qu'après que les Juifs de la métropole se sont rendu compte de l'importance des Juifs de Québec comme observateurs privilégiés du nouveau gouvernement". Parlant des Juifs montréalais, un jeune Juif de Québec me disait: "Ils ont manqué l'histoire, ils vivent dans un ghetto".

Pour sa part, Mme Ena Robinson, dont le grand-père peddait avec Maurice Pollack et, elle-même, une des très rares Juives diplômées de l'université Laval, me racontait que les Juifs de Montréal ne voulaient tout simplement pas la croire lorsqu'elle leur expliquait le PQ et les changements dans la mentalité québécoise des dernières décennies. Pourtant, secrétaire de conférence au gouvernement québécois pendant des années, elle a connu personnellement la plupart de nos hommes politiques. Après les élections, les Juifs de Québec demandaient à ceux de Montréal: "En quoi votre vie a-t-elle changé depuis le 15 novembre?" Pourtant il ne s'agissait pas là d'aveuglement, car les Juifs de Québec sont parfaitement au courant de l'antisémitisme de certains Canadiens français.

Il y a eu, en effet, de l'antisémitisme depuis l'affaire Plamondon. Ainsi, lorsqu'en 1941, les Juifs achetèrent un site pour construire une synagogue, la ville les expropria et les travaux furent arrêtés. Les Juifs durent porter l'affaire devant les tribunaux. Ils gagnèrent leur cause, mais il y eut tout de même plus tard une tentative d'incendier la synagogue. Durant les années cinquante, le journal l'Action Catholique, dont l'antisémitisme était connu, refusait les annonces du magasin Pollack et faisait régulièrement circuler des mots d'ordre pour ne pas acheter chez ce commerçant qui pourtant payait les employés quand il fermait durant les fêtes juives et ne craignait pas de faire des dons impressionnants à l'université Laval.

A la même époque, me racontait le vieux professeur Adrien Pouliot avant de mourir, les autorités de l'université refusaient d'accorder un doctorat honorifique à Einstein parce qu'il était Juif. Pour sa part, Mme Robinson me disait qu'elle avait connu de l'antisémitisme aussi à l'école protestante lorsqu'elle recherchait un emploi. Par ailleurs, M. Rosenheck me rappelait que certains clubs sociaux ont longtemps été fermés aux Juifs. Mais il faut regarder aussi l'envers de la médaille.

## L'affaire Plamondon

Le 10 mars 1910, un certain Jacques Plamondon, notaire et journaliste de Québec, prononce un discours intitulé "Le Juif" devant un groupe de jeunes catholiques. Durant ce discours, il déclare que le Talmud enseigne qu'il faut tuer les chrétiens, qu'un Juif tuant un chrétien n'est pas moralement un criminel, que les Juifs peuvent commettre l'adultère sans problème en autant qu'il s'agisse de non-Juifs, que les Juifs peuvent tuer les enfants chrétiens afin d'obtenir du sang pour les rituels. Bref, le discours d'une parfaite tête à claques. Galvanisés par Plamondon, les jeunes cassent les vitres de la synagogue et s'attaquent à plusieurs Juifs

dans les rues de Québec. Quelque temps après, un dénommé Leduc publie le discours dans une édition spécialement corrigée par Plamondon. Dans cette publication, Plamondon explique que les Juifs sont les ennemis de la foi catholique et qu'ils préfèrent le Talmud à la Bible. Devant ces faits, deux marchands de la ville de Québec, Benjamin Ortenberg et Louis Lazarowitch, actionnent Plamondon en dommages et intérêts pour pertes commerciales dues à la publication du pamphlet. Leur avocat était le brillant S.W. Jacobs.

Au moment où la cour de justice entend les témoins, un autre cas de libelle se déroulait en Russie, celui de

Mendel Belis, immortalisé par le roman de Bernard Malamud, "The Fixer". Mais, à Québec, la cour rejette les arguments des Juifs qui vont en appel. Ils perdent leur cause, car la cour décide que les écrits de Plamondon ne visent pas une personne, mais un groupe et que la loi ne s'y oppose pas. Les Juifs vont alors devant la cour d'appel qui leur donne raison en 1914, alléguant que les Juifs de Québec sont si peu nombreux qu'une attaque contre les Juifs en général équivaut à une attaque contre les individus eux-mêmes. Il faudra attendre jusqu'en 1970 pour que le libelle contre un groupe ethnique ou une race devienne illégal au Canada.

# Des liens étroits avec les Québécois

C'est du haut de plus de deux cents ans de vie juive en terre québécoise que le vieux Edward Joseph m'expliquait les liens étroits qui unissaient Juifs et Canadiens français. Son grand-père, Abraham, fut pendant plusieurs années membre du conseil municipal et, lorsqu'il tenta de se faire élire maire, il ne perdit que par quelques centaines de votes. Son père, Montefiore, fut également conseiller municipal. Quant à lui, il me disait qu'il avait toujours eu les meilleurs rapports avec les Canadiens français. D'ailleurs, c'est à ses frais qu'il avait fait parvenir, peu avant sa mort, une copie des papiers de sa famille aux archives du Québec.

Selon le rabbin Prager, à Québec depuis 12 ans, les relations avec les Canadiens français sont à la fois commerciales, sociales et culturelles. Il n'y a pas de ghetto à Québec, il n'y en a jamais eu, résumait madame Robinson en précisant qu'un ghetto c'est aussi une attitude mentale. On m'a parlé de jeunes Juifs qui

parlent français entre eux et sacrent dans le jargon le plus impeccable. En fait, ce qui surprend les Juifs de Montréal qui assistent ici à des cérémonies juives, c'est de remarquer le grand nombre de Canadiens français qui sont présents. "Mes amis juifs ont tous de bons amis canadiens-français", expliquait Mme Robinson. "Toute ma vie, j'ai toujours eu des amis francophones. Ma famille recevait la visite du curé, payait la dime et recevait des invitations pour Noël. Nous avons été élevés dans le respect de nos voisins et nous tenions compte de toutes les fêtes."

C'est à Québec qu'a été fondé le premier groupe au Canada des Amitiés judéo-chrétiennes dont la majorité des membres étaient Canadiens français. Parmi ces derniers, Louis O'Neill qui, avec Vaugois et Goldbloom, sera l'un des seuls ministres à bien connaître les Juifs de Québec. S'il existe des jeunes qui sacrent comme des Canadiens français, il y a

aussi cette vendeuse canadienne-française du magasin de Joe Skolnik qui avait appris assez de yiddish pour demander à son patron dans cette langue s'il acceptait de faire crédit à tel ou tel client. A la veille du dernier Yom Kippour, la synagogue de Québec a sans doute été la seule où on pouvait entendre des allocutions en français. En fait, selon le rabbin Prager, "Nous assistons peut-être au début d'un rapprochement encore plus étroit entre Juifs et Canadiens français".

Quel est l'avenir de cette communauté bien intégrée aux Canadiens français, mais qui subit une hémorragie régulière de ses membres vers d'autres lieux? L'alayah, le retour à Jérusalem? Douteux. Si, selon le rabbin, le tiers sinon la moitié des Juifs de Québec a visité Israël, un seul Juif semble s'y être installé définitivement. A l'inverse, on ne trouve que quelques Israéliens dans la ville. On suit régulièrement les événements, car "Israël est le pays de nos coreligionnaires

et nous nous soucions de sa sécurité, mais la communauté est petite et il est difficile d'avoir beaucoup d'activités", me précisait M. Prager qui a lui-même vécu de longues années en Israël.

Toutefois, selon Mme Robinson, on ramasse des fonds, car le Juif demeure aussi attaché à Israël. En effet, ajoute M. Rosenheck, il y a des liens de famille et on envoie de l'argent, mais ce n'est pas aussi suivi qu'à Montréal, même si on participe aux activités des organisations oeuvrant pour Israël. Malgré ces liens, il est évident que la communauté entière n'émigrera pas en Israël; quel est donc son avenir?

"Je ne sais pas, je ne suis pas un prophète", dit le rabbin, ajoutant que d'autres Juifs viendront s'établir à Québec. "Il y aura un mouvement d'émigration vers Québec", ajoute Mme Robinson, "les Sépharades vont venir". Le premier est déjà arrivé et je l'ai rencontré.

Jeune, volubile, Abraham Assayag est au Québec depuis dix ans et dans la capitale depuis 1978. "Un jour, parce qu'un lien spirituel m'y rattache, j'ai appelé la synagogue." Seul Sépharade parmi les Ashkénazes, comment voit-il la communauté? "C'est une petite communauté dans une ville non juive et ses actions sont limitées", me précise le jeune économiste à l'emploi du gouvernement. Sa femme, Eve, sépharade également, estime que la communauté a peu de programmes. "A peine une petite fête à tous les trois mois." Mais ils constatent tous les deux, comme les Ashkénazes avant eux, qu'on peut s'intégrer sans s'assimiler et qu'il n'y a pas de problèmes pour les Juifs dans cette ville. En fait, avec le recul de l'histoire, les Juifs de Québec feront peut-être le long trait d'union unissant par-delà deux siècles, les Sépharades de la conquête à ceux d'aujourd'hui.

## Bravo aux vrais professionnels de la santé!

Quand l'assurance-maladie a été instaurée, j'en ai été très heureuse. Il me semblait que nous allions vers une société plus juste.

Aujourd'hui, on parle de restrictions budgétaires dans le domaine de la santé. On nous dit qu'après nous avoir habitués à la Cadillac en médecine, nous devrions à l'avenir retourner à la Volkswagen.

Moi, à 37 ans, je n'ai rien contre la Volkswagen car je peux me débrouiller, je peux me défendre. Mais les personnes âgées, les malades chroniques et les cancéreux en phase terminale pourront-ils s'en accommoder? Eux qui sont entièrement dépendants de ces services, comment vivront-ils avec ces coupures dites nécessaires. On comptabilise le temps à donner aux malades.

Ces infirmiers, ces infirmières, ces préposés aux malades etc. ont choisi ce travail parce qu'ils sentaient qu'ils pouvaient aider, servir et aimer les plus démunis. Eux connaissent l'importance du sourire, de la bonté et la générosité auprès du malade. J'ai vécu pour la première fois de ma vie l'expérience difficile mais enrichissante de veiller une malade atteinte d'un cancer en phase terminale.

J'ai fait le tour de l'horloge et je puis dire que je n'ai jamais rencontré plus de sympathie, de respect de l'être humain et de générosité envers les malades. Ces professionnels de la santé, jour après jour, sont d'une patience inouïe.

Dans un hôpital il y a toute sorte de gens et ces professionnels savent s'adapter à chacun. Quel zèle ils déploient pour expliquer, panser, faire des injections et surtout rassurer leur malade. C'est unique, jamais je n'ai rencontré autant d'amour désintéressé. J'étais à l'hôpital St-François-d'Assise

à l'étage B-6. Ces personnes apaisent les douleurs avec des médicaments, mais soignent surtout l'angoisse et l'anxiété de leurs malades par des gestes, des paroles. Elles ont toute mon admiration et ma gratitude.

C'est un cas personnel que je raconte. Qui peut être assuré que demain cela ne sera pas un des siens qui sera dans la même situation, ou que ce ne sera pas lui qui sera le patient?

Pour les bien nantis, pas de problème, ils auront tous les soins, toutes les attentions, car on leur paiera des soins particuliers.

Messieurs les ministres, si c'était votre père, votre mère, votre enfant qui souffraient, ne voudriez-vous pas qu'ils aient les meilleurs soins? Tout le monde a ce même désir pour les siens, qu'ils soient riches ou pauvres. Nous voulons qu'ils soient entourés de chaleur humaine.

Au sujet des services essentiels dans les cas de cancer en phase terminale, que croyez-vous qui ait pour le patient le plus d'importance? Recevoir ses médicaments contre le mal physique ou l'attention qu'on porte à la verbalisation de ses angoisses face à la mort inéluctable? Nous, les proches, n'avons pas toujours les connaissances en psychologie pour les apaiser.

Si nous allons plus loin dans les coupures budgétaires dans la santé en viendrez-vous à nous suggérer l'euthanasie, tout cela bien enrobé dans de belles paroles mielleuses, puisqu'ils ne sont plus rentables pour notre société. Mais ils l'ont été pendant 40, 50, 60 ans, parfois.

Ne leur devons-nous pas une mort dans la paix, dans la dignité?

Bravo aux vrais professionnels de la santé!

Louissette Moisan-Jobin  
Ancienne-Lorette

## C'est la population qui paie pour ces querelles

Aux autorités. Qui sont les pénalisés derrière tout ça? Dans les poches de qui irez-vous chercher les frais de toutes ces démarches, les déplacements de chacun des premiers ministres et des ministres? Il y a sûrement d'autres problèmes plus urgents à régler.

Vous avez oublié tous ces problèmes urgents pour faire des batailles parlementaires et vous en êtes au même point. On nous dit que les choses ont abouti à donner l'Alliance Québec-Canada, c'est donc à dire que les citoyens avaient et auront raison de manquer de confiance envers ses gouvernements car on nous dit qu'ils vont essayer cette Alliance pendant deux (2) ans et si ça ne va pas il y aura référendum. Ce sera encore une autre façon respectable d'aller chercher l'argent des citoyens; c'en est rendu à un point vraiment critique.

Les citoyens n'ont pas à subir les retombées de vos différends entre Québec et Canada! Les salariés doivent verser taxes et impôts non pas pour payer les chicanes entre le Québec et le Canada mais pour y obtenir des services nécessaires au bon fonctionnement d'une vie normale. Devrions-nous

douter que nous sommes au bord d'une crise ou d'une guerre?

L'inflation, n'allons pas plus loin, la cause est que les gouvernements manquent de sérieux à savoir, régler les problèmes actuels et laisser tomber les projets dont l'endettement ajouterait encore les coupures budgétaires, la remontée des taxes et des impôts.

Il faut revenir sur terre. Réveillons-nous et prenons-nous en main. L'indépendance serait-elle bientôt à l'horizon si nous n'avons pas confiance dans nos gouvernements?

L'opinion des citoyens fait souvent avancer les choses alors il ne faut pas se gêner, ni avoir peur d'écrire à chacun des ministres et même au premier ministre pour leur dire ce qui ne va pas; se défendre car c'est nous qui les payons pour nous donner des services qu'on ne reçoit pas comme ça devrait nous être dus.

La révolution tranquille n'est plus de mode. Manifester assis devant la télévision ne mène à rien. Les plaintes et les opinions par écrit sont de vrais placements bons sur l'obtention des services requis.

Claudette Desbiens,  
Chibougamau.

## On veut l'opinion de l'invité

J'aimerais par l'entremise de votre courrier émettre mon opinion quant à l'émission "Noir sur Blanc" du 11 novembre dernier à l'antenne de Radio-Canada animée par la journaliste Denise Bombardier. Par deux occasions j'ai eu le "plaisir" de voir et entendre l'animatrice s'entretenir avec le premier ministre René Lévesque. Une fois sur la question référendaire et la seconde au sujet du rapatriement de la constitution et sur le refus du premier ministre de retourner à la table des négociations.

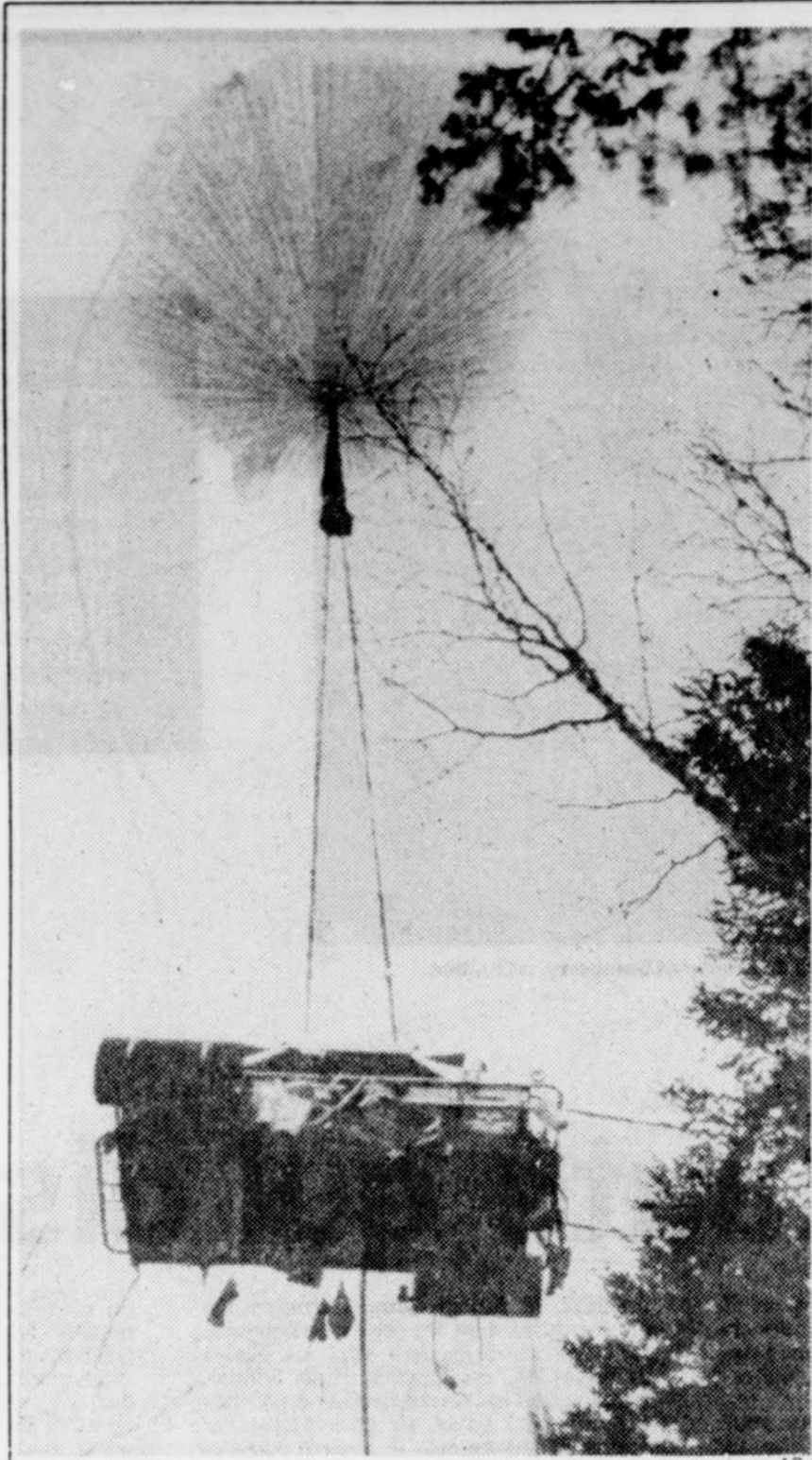
Par ces deux occasions, j'ai eu tout le loisir à la voir s'ingénier à — si on me permet l'expression — boucher le premier ministre par des questions répétitives, s'écartant ni plus ni moins du sujet discuté.

Je ne crois pas qu'il soit du ressort de Denise Bombardier de mettre en doute la conviction politique, de façon subtile, insidieuse, du premier ministre René Lévesque, surtout dans ce genre d'émission où c'est l'opinion de l'invité et non de l'animatrice qui doit filtrer, et où l'impartialité est de mise.

Ric St-Pierre  
Sainte-Foy

## à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions devront être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6



Le ballon Kitty Hawk descend au milieu des arbres à Ste-Félicité, comté de Matane.

## Le ballon Kitty Hawk a fait la publicité de Ste-Félicité

Monsieur le maire de Sainte-Félicité Comté de Matane

Votre municipalité est entrée dans la petite histoire des aéronaves, le 12 mai 1980, lorsque le ballon Kitty Hawk, ayant à son bord messieurs Anderson, père et fils, terminait à Sainte-Félicité la première traversée en ballon du continent nord-américain, d'ouest en est.

Il serait souhaitable d'honorer le souvenir de cette traversée. Il y aurait, pour cela, différentes manières parmi lesquelles on pourrait retenir l'une des suivantes:

1 — donner le nom de Kitty Hawk ou de "12 mai" ou d'Anderson soit à une rue, soit à une place publique, soit à un édifice de Sainte-Félicité.

2 — ériger un monument ou poser une plaque commémorative sur les lieux d'atterrissage du Kitty Hawk ou sur une place publique de la municipalité. Si on optait pour un monument, il serait préférable de lui donner des dimensions modestes, étant donné qu'il rappellerait un événement appartenant

à la petite histoire. En effet, à la grande histoire correspondent les grands monuments; et les petits, à la petite histoire. Ce qui n'empêcherait nullement de faire une oeuvre artistique digne des valeurs qui se rattachent à l'événement célébré.

3 — construire à Sainte-Félicité un musée des ballons comportant une section scientifique, une section relative à l'histoire des ballons et, si possible, une réplique du Kitty Hawk ou du moins de sa nacelle.

Chacune de ces trois suggestions représente une façon de célébrer le souvenir de cet atterrissage. Libre à vous d'en choisir une ou d'en trouver d'autres, si vous le jugez bon. Quoi qu'il en soit, on devrait sans doute honorer cet événement et insister sur le courage, l'esprit d'aventure et une certaine élégance qui l'ont accompagné.

De plus, cela constituerait un centre d'intérêt supplémentaire pour les touristes et les visiteurs.

J.M. Courtois  
Rimouski

## Du gaspillage au niveau des gouvernements

Depuis quelque temps, les surprises économiques s'accroissent, et les recommandations faites aux citoyens canadiens se font plus pressantes. Cependant, au même moment, nous assistons à la révélation de la véritable nature de nos, soi-disant, chers dirigeants. Même si chacun est quelque peu au courant de ces faits, il n'en demeure pas moins que la divulgation ouverte est plus percutante que les suppositions sans preuve réelle à l'appui.

Dans un laps de temps de deux (2) semaines, trois (3) cas bien particuliers ont, j'espère, ouvert les yeux à tous les Canadiens sur des délits flagrants. Par l'intermédiaire des journaux, on nous faisait part la semaine dernière d'un petit aperçu monétaire de la dépense encourue par trois (3) ministres lors de leur déplacement respectif de fin de semaine. Il était mentionné qu'ils avaient coûté \$13,000 aux citoyens canadiens, alors que \$1,500 leur aurait permis de voyager très à l'aise... Calcul de comparaison assez clair qui en dit long sur les budgets alloués pour les frais de déplacement des ministres... Leurs restrictions budgétaires sont moins élevées que celles des hôpitaux...

Cette semaine, on accorde la une aux "marins français" débarqués en terre québécoise. Sous le cachet officiel de l'accueil, on leur organise des cocktails et des bals, à la mesure de leur éducation... Et comme la majorité des filles québécoises sont assez stupides pour se prêter à un tel marchandage, les soirées s'avèrent des succès, nous dit-on?... Combien en coûte-t-il aux Canadiens pour ces manifestations d'échanges, si bien couvertes par l'entremise des véhémences du lieutenant de vais-

seau Robert Pétrin. Pour sa part, l'armée canadienne se plie à ses désirs (...). Il ne faudrait pas décevoir ces petits cousins français... La trace de leur passage se perpétuera sûrement longtemps dans les mémoires, et dans les familles...

Et pour terminer la semaine, on nous informe (ce que d'autres savent depuis longtemps) sur le contenu d'une journée déroulée dans les locaux de l'Assemblée nationale. A même les deniers publics, un véritable petit réseau de pornographie est instauré, et ce sous l'oeil vigilant de leurs supérieurs immédiats. Le tout se passe dans une atmosphère de complicité... Les députés s'ébattent dans leurs débats...

A la lumière de tous ces faits

(il y en aurait plusieurs autres), je trouve grotesques et dérisoires, les exhortations de nos gouvernements, qui demandent aux gens d'économiser, de "se serrer la ceinture". Je crois pertinemment que ceux qui devraient "se serrer la ceinture" sont justement ceux, parmi les représentants de notre peuple, qui la "défont facilement"...

Malheureusement ces faits sont portés à notre attention seulement deux ou trois jours. Le droit à l'information du public est respecté dans les grandes lignes. Mais le plus important est ce qui suit: les conséquences de leurs gestes, les sanctions, le déroulement concret, la connaissance des supercheries et des pratiques illégales, la cor-

## L'inflation engendre l'anarchie dans l'économie

Le phénomène de l'inflation qui fait rage au Canada et qui continuera à se faire, même après le budget MacEachen, a créé une psychose dans l'esprit de la majorité des hommes oeuvrant dans nos entreprises de production, de ventes et services. Avec le slogan: "C'est l'inflation", ces personnes sont devenues malhonnêtes et exploitent les consommateurs.

A moins que nos gouvernements, fédéral et provincial, décident de mettre de côté leur idéologie politique partisane et leurs divisions malicieuses, ils ne seront point capables de réformer les mécanismes de notre économie qui s'affaisse de jour en jour.

Les temps sont révolus où nos hommes d'Etat et leurs conseillers peuvent feindre d'ignorer que les

principes mêmes de notre économie sont viciés et qu'ils conduisent le peuple à l'anarchie. Ils doivent se ressaisir et comprendre que seules des mesures radicales et fondamentales, basées sur la vraie justice sociale, peuvent redresser la situation.

Afin d'atteindre cet objectif, le gouvernement fédéral devrait, immédiatement, passer les six (6) législations prioritaires suivantes:

1 — Proclamer, en vertu de la "loi des mesures de guerre", un état d'urgence de notre économie.

2 — Ordonner à la banque centrale du Canada (sans égard à Washington) d'établir son taux d'escompte à 10 pour 100 au lieu de 18,50 comme présentement.

3 — Après quoi, faire un gel des

## Une manoeuvre du mouvement laïc

Le mouvement laïc de langue française (MLF) vient une autre fois d'en faire une des siennes. Il fait annoncer par la radio à travers toute la province que la confessionnalité dans les écoles coûte à la province plus de 267 millions. Evidemment, une telle insinuation ne peut manquer de nous faire réagir. Car, pour se donner un air de vérité, on affirme que ces chiffres furent compilés par un économiste enseignant à l'université de Québec à Montréal.

Le même communiqué précise que pour justifier ce chiffre, on s'est basé sur le "salaire des professeurs qui enseignent 120 minutes de catéchèse au primaire et 100 minutes au secondaire". On précise que ce chiffre comprend "les salaires des animateurs de pastorale au secondaire et au primaire qui sont tous des prêtres, des frères ou des soeurs". Cela peut faire effet comme nouvelle, mais c'est composé de demi-vérités et de mensonges tout courts.

1 — "On se base sur le salaire des professeurs qui enseignent la catéchèse". C'est à moitié faux, car il ne s'agit pas de 267 millions que ça coûte de plus à la province. En effet, le MLF voudrait remplacer la catéchèse par un cours de morale naturelle. Mais ces professeurs qui vont enseigner ce cours de morale vont aussi être payés pendant ce temps. Donc, le vrai problème n'est donc pas de dépenser ou non ce montant de 267 millions mais bien: Veut-on la vraie catéchèse catholique ou ce simple cours de morale naturelle?

2 — "On dit aussi "que ce montant sert à payer les ani-

mateurs de pastorale qui sont tous des prêtres, des frères ou des religieuses". Encore ici, c'est mentir effrontément puisque près de la moitié des animateurs de pastorale dans la province sont actuellement des laïcs et leur nombre augmente continuellement.

3 — "Ce montant sert à payer les animateurs de pastorale au primaire et au secondaire" nous dit-on. Une fois de plus, c'est absolument faux puisque les animateurs au primaire ne reçoivent pas de salaire. Tout au plus, depuis trois ans et seulement dans quelques places dans la province nous sommes dédommagés de quelques centaines de dollars pour ce que nous dépensons ou ce que nous nous procurons pour les élèves, par exemple des volumes, des audiovisuels, de la papeterie ou encore pour les voyages occasionnés par nos déplacements. Que voulez-vous? Nous avons à nous rendre souvent aux écoles plutôt éloignées dans une ville comme Sept-Îles ou ailleurs et nos voitures fonctionnent à la gazoline comme toutes les autres.

Le mouvement laïc de langue française (MLF) veut par tous les moyens imposer à la population catholique de la province la laïcisation de toutes les écoles et il ne recule devant rien pour arriver à ses fins, jusqu'à mentir effrontément comme il vient de le faire. Nous croyons la population catholique de la province assez clairvoyante pour ne pas se laisser "rouler".

Justin Trudel, o.m.i.  
Sept-Îles

## Non-fumeurs, usons de nos droits!

Je suis écoeuré d'être obligé constamment dans les autobus de prier les gens d'attendre pour allumer leur cigarette. Même en le demandant le plus poliment et avec le plus de tact possible, et même si je signale que dans cinq minutes ils pourront fumer, je me fais engueuler, on propose de me défigurer, ou de me "fourrer une volée" pour mon insolence. N'est-ce pas absurde? Evidemment il est difficile d'obtenir la coopération du chau-

feur dans cette affaire puisque dans bien des cas, celui-ci est un fumeur qui fume lui-même dans l'autobus. Il est également difficile d'obtenir la coopération des autres non-fumeurs indignés puisque ceux-ci ont peur d'intervenir.

Le respect de soi et des autres présuppose nécessairement la maîtrise de soi; chose qu'un esclave de la cigarette ne peut comprendre.

Marc Pilon  
Québec

## Une impression: le PQ piétine

Après plus de dix ans de vie démocratique, le Parti québécois piétine; c'est du moins l'impression qu'en laisse le 5e congrès régional de Québec qui s'est tenu les 24 et 25 octobre derniers.

Au cours de cette fin de semaine, l'intérêt des membres s'est concentré sur un thème guère nouveau, celui de la souveraineté-association. D'ailleurs la commission qui avait pour mandat d'étudier la souveraineté et l'association a obtenu 30 minutes de prolongation sur la période de temps qui lui était allouée en plénière; ce qui a empêché une commission de faire étudier quelques propositions importantes concernant l'éducation et l'habitation.

Les propositions adoptées en prolongation mettent l'accent sur l'indépendance et relèguent au second plan l'idée de l'association. D'ailleurs, une proposition biffe du programme la description des mécanismes de l'association, sans pour autant en nier le principe.

Les députés ont ainsi montré leur peur d'un gouvernement qui,

par électoralisme, diluerait l'objectif de l'indépendance nationale.

Quand, en plénière, on abordait les propositions touchant la vie économique et sociale, l'intérêt des députés baissait. L'assemblée a beaucoup souffert des absences pendant que l'on présentait ces propositions.

Parmi celles-ci, un grand nombre étaient très générales et de l'ordre des vœux pieux. D'autres se voulaient plus précises, étaient par leur brièveté. On note des exceptions, dont certaines propositions plus élaborées traitant des relations internationales, des personnes handicapées et du commerce.

De manière générale, on a, en plénière, peu expliqué les propositions sauf celles traitant de la souveraineté. Les débats furent rares et les votes rapides.

On a modifié les statuts pour s'assurer que le vice-président du parti devienne le président de l'exécutif national et son porte-parole. Les députés veulent que l'on crée au niveau régional un conseil des députés pour raffermir les liens entre les députés et le Conseil régional et à l'échelle nationale une commission permanente du programme qui veillerait à la mise à jour du programme et à en surveiller l'application.

Ces propositions visent à renforcer la position des membres face aux députés et aux ministres. On veut augmenter le pouvoir des membres par des changements de structures, mais on n'a pas parlé, au cours de ce congrès, d'une plus grande implication des membres dans leur milieu de vie ni d'une meilleure connaissance de la vie sociale et économique.

Ce parti qui, d'après un document de travail, veut "servir de canal privilégié pour le renouveau du Québec", explique encore tout par la constitution. Celle-ci, omniprésente lors du congrès, étouffe pour l'instant tout esprit de renouveau.

Yvon Boisclair  
Québec.

salaires et des prix pour une période minimum de 12 mois.

4 — Constituer, pendant cette période moratoire, tel que pendant les années 1942-1945, un Conseil national pour la réglementation des salaires et une Commission pour la réglementation des prix. Le contrôle des prix devant être fait au niveau des entreprises.

5 — Convoquer, maintenant qu'il y a eu consensus avec neuf provinces concernant les prérogatives et pouvoirs de chacun, une conférence fédérale-provinciale afin de céder aux provinces les pouvoirs d'établir, elles aussi, des Conseils provinciaux pour la réglementation des salaires dans les entreprises de leur juridiction respective.

6 — Conclure une entente entre les deux paliers de gouvernement, qui proposerait à toutes les en-

treprises et leurs employés de leur juridiction respective, des mesures incitatives à l'augmentation de la productivité qui n'est présentement que de 2,5 pour 100 au lieu de 5 pour 100 qu'elle était auparavant.

Ces mesures, ci-dessus, sont celles qui ont fonctionné, au Canada et dans les provinces, pendant les années 1942-1945, et il n'y a eu alors aucun chômage. Quant à l'inflation, elle a été comme suit: 1942: 4,70 pour 100, 1943: 1,89 pour 100, 1944: 0,46 pour 100, 1945: 0,46 pour 100. Pourquoi ces mesures, qui ont opéré avec tant de succès pendant ces années, n'opéreraient-elles pas en 1982?

René Harmegnies  
Ex-membre du Conseil national des relations du travail en temps de guerre (1943-1945)

# Le responsable: l'état de la 20

Selon tous les observateurs et les experts, c'est l'état de l'autoroute 20, dans la région de Lotbinière, qui est à l'origine du spectaculaire capotage de l'autobus survenu tôt samedi matin à la hauteur de Villeroi, à une trentaine de milles au sud-ouest de Québec. Tout le monde s'accorde à dire que la route présentait vraiment de mauvaises conditions de circulation.

"Qu'est-ce qui se passe par ici? On n'est plus dans le même pays", s'est dit le caporal Yves Paré, de la Sûreté du Québec à Laurier-Station, en constatant l'état de la route à la hauteur de Bernières, ce matin-là, tandis qu'il se dirigeait vers le poste de la SQ de Laurier-Station. Quelques minutes plus tard, il devait prendre en charge les manoeuvres de sauvetage à la suite du tragique accident qui venait de se produire peu avant 7h.

L'officier de la SQ confiait hier au SOLEIL que "la chaussée était vrai-

ment glissante", dès la montée de Bernières. La voie était recouverte d'au moins un pouce de "slush", et il était difficile de ramener un véhicule qui quittait les ornières, a-t-il constaté.

Des spécialistes du Gram (Groupe de recherche sur les accidents majeurs à la Régie de l'assurance-automobile du Québec), ont fait les mêmes constatations en se rendant sur les lieux samedi avant-midi. Ils doivent y retourner cette semaine, espérant que la neige aura disparu, afin de repérer les traces de l'autobus sur le gazon, du côté droit de la chaussée, dans la courbe, notait le caporal Paré.

Au cours de la nuit et de la journée de samedi, il est tombé un bon trois pouces de neige sur ce territoire, et il neigeait encore hier, pendant que presque toute la région de Québec était épargnée.

L'enquête policière sur cet ac-

cident a été confiée à l'agent Miville Bédard, du détachement de la SQ à Laurier-Station. Samedi matin, le caporal Paré a entrepris les opérations avec six hommes, dont deux pa-

**Textes Roch DESGAGNE**

trouilles de l'unité d'urgence, avant que du renfort parvienne sur les lieux.

**Endroit critique**

De nombreux véhicules, dont des camions lourds ont dérapé et glissé vers les remblais et dans les fossés, avant et après l'accident de l'autocar, sur les deux voies de cette section de la 20, samedi.

Peu de temps après l'incident, des

camions du département d'entretien des routes du ministère des Transports ont épanché abondamment du sel sur la chaussée, ont rapporté des té-

**Ornières faussées**

L'autocar Deshaies suivait les ornières qui auraient subi un changement inattendu, au début de la courbe, les roues de véhicules précédents ayant projeté de la neige lourde, ce qui a faussé les traces.

C'est une hypothèse que retient M. Arthur Deshaies, ex-proprétaire de la compagnie Autobus Deshaies de Deschaillons, qui se trouvait à Laurier-Station au moment de l'accident. Il attendait d'autres véhicules qui devaient se joindre au convoi en direction d'Ottawa.

Autobus Deshaies appartient maintenant à la famille Chartrand, de

Laval, et M. Deshaies est en charge de l'entretien de la flotte de la société dans la région de Québec.

Une cinquantaine d'autobus devaient partir de Québec et des centres environnants, pour la manifestation des travailleurs à Ottawa, mais plusieurs groupes ont rebroussé chemin, après avoir passé sur les lieux de la tragédie.

"Les plus à blâmer dans tout ça, ce sont ceux qui n'ont pas pris soin d'épandage des antidérapants sur la chaussée rendue glissante par la neige qui tombait depuis le début de la nuit", affirmait au reporter de la Presse canadienne un des passagers blessés, Eddy Bergeron.

Par ailleurs, M. Arthur Deshaies trouve que l'accident est très malheureux pour tout le monde qu'il touche, principalement la famille de la victime et ses compagnons de voyage. Il souligne que c'est le premier accident mortel qui entache le dossier de la compagnie Deshaies, depuis sa fondation il y a 62 ans.



Le chauffeur René Soulières a souligné le comportement des passagers qui, selon lui, a sauvé des vies.



C'est par miracle, disaient les observateurs, que la plupart des occupants de l'autobus soient sortis indemnes, ou presque, de ce tonneau.

## On venait de gratter la chaussée

Environ un mille avant de quitter l'autoroute 20, à la hauteur des 15e et 16e rangs de Villeroi, l'autobus avait dépassé un camion de sel du service d'entretien du ministère des Transports, et la chaussée avait été grattée une heure plus tôt.

C'est ce qu'a affirmé au journal LE SOLEIL, hier, M. Conrad Provencher, en charge du bureau d'information de la station d'entretien des routes de Laurier-Station. M. Provencher était de service samedi matin, au moment où le tragique incident est survenu.

"Je suis passé à cet endroit vers 7h, juste après l'accident, et il y avait au maximum un ou deux pouces de neige mouilleuse... pas six pouces de neige comme on l'a exagéré à la télévision", souligne M. Provencher.

Ce dernier certifie que les grattes devaient avoir passé à Villeroi environ une heure avant l'accident, puisque la flotte de camions était de retour au poste de Laurier-Station à 6h15. Par la suite, ce sont les sableuses qui sont entrées en opération. C'est un de ces camions de sel que l'autobus de Deshaies aurait dépassé, moins d'un mille avant la courbe fatidique, insiste M. Provencher.

La neige mouilleuse cause surtout des problèmes dans les courbes, précise-t-il. "D'après les traces faites par l'autobus, le véhicule a passé droit dans la courbe, et la poussée du derrière l'a fait verser lorsque l'avant a touché l'accotement de la route, qui n'est pas encore gelé", explique M. Provencher.

**CENTRES-DIEU**  
Lieux d'écoute, d'information, de dialogue, de prière... Un prêtre est à votre service.

PLACE LAURIER: 651-2059  
PLACE FLEUR DE LYS 523-9822  
PLACE QUEBEC: 525-4015  
GALERIES CHAGNON: 837-5484  
CARREFOUR ST-GEORGES: 228-7545

**PENTAX ME SUPER**  
Objectif 50 mm F2  
334 \$

LES STUDIOS GOSSELIN  
Division photographique

**les noms: SONY JBL**

**un prix: \$995**

**sélectronic**

Recepteur AM/FM, système à verrouillage précis par servo-commande.

Table tournante à entraînement direct, semi-automatique. "Servo Lock" incluant cellule Pickering AM2.

Système idéal pour intérieurs exigus la RB2 à deux voies restitue le message sonore avec une réponse dans le grave qui dément ses dimensions compactes.

600, Belvédère, Québec 683-2525  
2651, Hochelaga, Sainte-Foy 658-4535  
Carrefour Jeanois, Roberval 725-5555  
172, Saint-Benoit nord, Amqui 629-2300

### Un autobus flambant neuf

L'autocar accidenté, un "Mirage" sorti des usines de Prevost il y a un mois environ, venait tout juste d'être soumis à une inspection sévère de la part d'un spécialiste américain, précise M. Arthur Deshaies.

Des spécialistes du ministère des Transports et de la sécurité du gouvernement, qui ont vérifié le véhicule au garage, à Deschaillons, n'ont trouvé rien d'anormal dans la mécanique ou ailleurs qui aurait pu se rapporter à l'accident, selon M. Deshaies.

Ce dernier croit que le choc de l'autobus à la renverse a dû être très fort pour écraser le toit. Il semble, cependant, qu'il faudrait donner plus de résistance à la structure du toit de ces véhicules, estime M. Deshaies, ajoutant que Prevost applique des normes gouvernementales très strictes, sur ce point spécifique de la construction de ses véhicules.

Les dommages subis par l'autocar Deshaies ont été évalués sommairement à \$100,000. Il a une capacité de 51 passagers. Samedi matin, 38 personnes étaient montées à bord, à Lévis.



M. Arthur Deshaies estime qu'il faudrait donner plus de résistance à la structure du toit de ces véhicules.

**20%**

de rabais sur toute la marchandise automne-hiver en magasin du 23 au 28 novembre 1981

**les boutiques leclerc**  
CHAUSSURES

pour de longues heures de confort

• 199, RUE ST-JOSEPH EST • MAIL ST-ROCH • PLACE LEBOURGNEUF  
• PLACE LAURIER, VILLAGE NORMAND • ATRIUM (JADIS)

# A-8 QUÉBEC ET BANLIEUE

Sillery, Ste-Foy, Val-Bélair, Charlesbourg, Loretteville, Beauport, Lac-St-Charles, St-Augustin, Vanier, Cap-Rouge

## Les partielles à l'Ancienne-Lorette

### Les électeurs auront le choix entre deux candidats

par **Andrée ROY**  
Aucun autre candidat que MM. Jean-Roch Côté et Hervé Saint-



JEAN-ROCH COTE

Pierre ne s'étant présenté, entre midi et 14h hier, pour briguer la charge de conseiller pour le quartier Saint-Olivier à l'hôtel de ville de l'Ancienne-Lorette, l'avis d'élections partielles dans cette municipalité demeurera inchangé. Cet avis invitera donc les 1,482 électeurs du quartier Saint-Olivier à voter, le 6 décembre prochain, entre 9h et 18h.

Le scrutin doit se dérouler dans cinq bureaux de votation établis à l'hôtel de ville même, au 1575 rue Turmel. Les électeurs du quartier Saint-Olivier auront le choix pour remplacer le conseiller démissionnaire Jean-Claude Boivin, entre M. Jean-Roch Côté, qui habite le quartier Des Pins mais qui se fait fort d'avoir obtenu l'appui de 316 foyers de Saint-Olivier, et M. Hervé Saint-Pierre, qui estime que le quartier a besoin d'un candidat vraiment représentatif, un conseiller qui habite Saint-Olivier.



Hervé SAINT-PIERRE

## Les loisirs à Beauport: accent sur l'économie

par **Gérald QUELLET**

Le nouveau sous-comité "ad hoc" sur les loisirs et parcs de la ville de Beauport a tenu récemment une première rencontre de ses membres depuis sa formation, suite à une décision de la commission administrative de la ville de Beauport. Il semble déjà certain que l'accent sera mis sur l'économie et la réorganisation complète des structures du service des loisirs et parcs de la ville de Beauport. Même si les séances du sous-comité seront tenues à huis clos, on sait déjà qu'un membre de ce sous-comité escompte faire économiser annuellement plus de \$500,000 sur le budget des loisirs qui s'élève à \$2.5 millions du budget global de la ville de Beauport.

Les membres du conseil municipal de Beauport entérinaient finalement à leur assemblée spéciale, la décision de la formation du sous-comité "ad hoc" sur les loisirs et parcs qui sera présidé conjointement par MM. Réjean Garneau et Fernand Trudel.

**Centre communautaire**

On se rappelle d'autre part que le

maire Michel Rivard était très heureux, à la séance régulière du conseil tenue le 2 novembre, d'annoncer l'économie d'une somme de \$12,000 sur les travaux qui sont présentement en cours pour la construction du centre communautaire de Montmorency, suite à une modification sur l'exécution de ces travaux.

Malheureusement, le conseil a été obligé d'accepter des nouvelles modifications qui cette fois coûteront \$11,742.33 à la ville, acceptation d'ailleurs qui a été faite sur division des membres du conseil. On sait que la ville est à compléter des travaux de l'ordre de \$1.2 million pour la construction du centre communautaire de Montmorency avec piscine extérieure.

**Demande de citoyens**

Suite à une demande du regroupement des citoyens du secteur Montmorency, le conseil municipal de Beauport a décrété "sens unique" dans la direction est-ouest, la voie de desserte nord longeant la voie ferrée, entre la 104e Rue et la 113e Rue et ce, pour une période d'essai.

Par ailleurs, le conseil refusait une demande de M. Michel Robert de permettre la circulation dans les deux sens sur la voie de desserte sud, à l'ouest de la 113e Rue, parce que l'étroitesse de cette rue rend nécessaire l'établissement d'un sens unique.

**Loisirs**

Le conseil municipal a décidé d'accepter la mise en place de patinoires extérieures ou surfaces glacées, aux parcs suivants: Lortie et Saint-Ignace (surfaces glacées), Notre-Dame-de-l'Espérance (patinoire et surface glacée), Mgr-Robert, Chevalier, Terrasse Orléans, Sainte-Thérèse, Courville, Montmorency et Camping Villeneuve (surface glacée).

Enfin, pour faire suite à une demande du club de tennis de Beauport, le conseil municipal a décidé de ne pas apporter de modifications à ses courts de tennis du parc Fargy. On voulait la poser sur le terrain d'un revêtement identique à celui du parc Saint-Ignace.

# Le tout dernier cri du Prêt-à-partir d'Air Canada

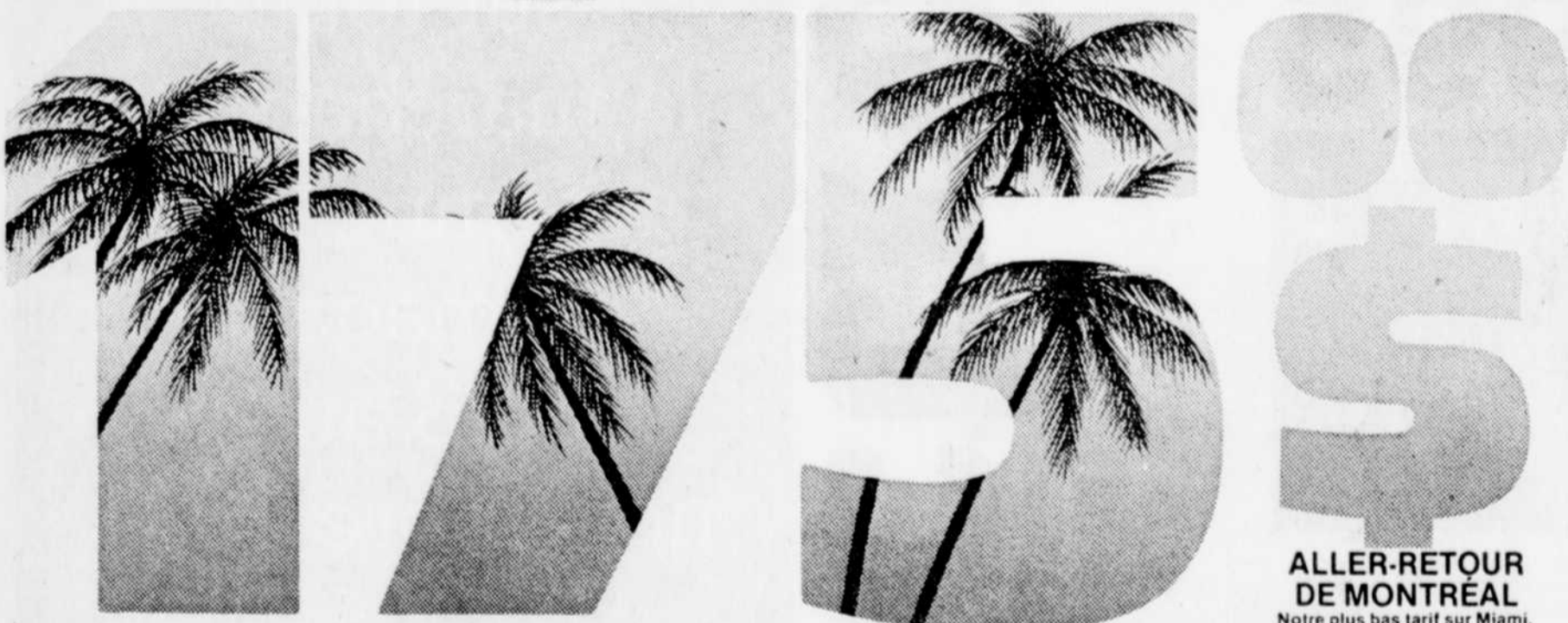
Le soleil est au rayon des aubaines d'Air Canada. Miami à partir de 175\$. Tampa à partir de 172\$. C'est la grande offensive du Prêt-à-partir pour la Floride. Une occasion unique. A saisir au vol. Comme

un ballon de plage. Courez! Plongez! Pataugez! Golfez! Faites des projets d'été. Fêtez Loulou. Chantez-lui la pomme sous un oranger. Découvrez Coconut Grove au petit matin. Amenez Pierrot dire bonjour à Mickey.

Dévorez enfin ce best-seller. Prenez la mer. Allô! vous avez un barracuda au bout du fil. Le soleil vous aime, vous en rougissez déjà de plaisir. La Floride à ce prix-là, c'est un Prêt-à-partir irrésistible. Partez pour le week-end,

partez pour un an, mais réservez au moins 14 jours à l'avance. Le Prêt-à-partir d'Air Canada vers la Floride: jusqu'à 2 fois par jour. En gros porteur L-1011. Et sans escale s'il vous plaît. Personne ne vous fait autant de place au soleil.

# FLORIDE



**ALLER-RETOUR DE MONTRÉAL**  
Notre plus bas tarif sur Miami.

Faites vite! Notre Prêt-à-partir "Miami 145\$" a déjà remporté un tel succès qu'il ne reste plus de place disponible à ce tarif.

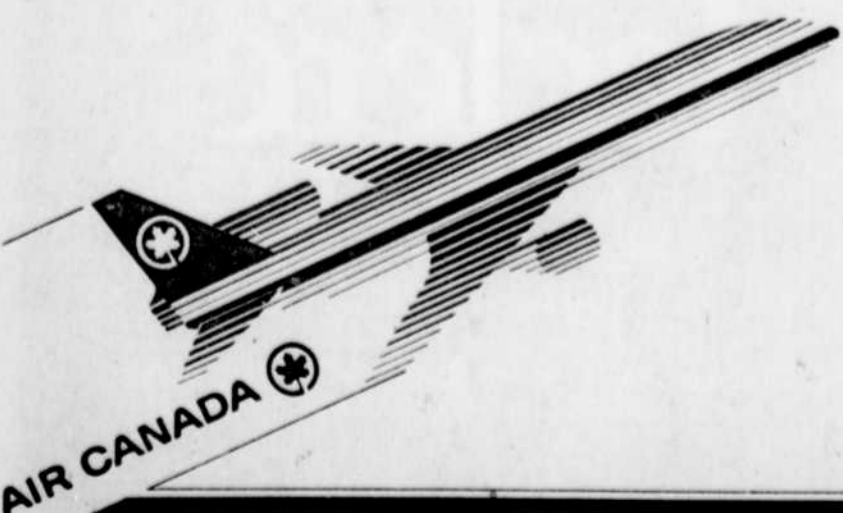


Ces tarifs s'appliquent aux départs de jour, du dimanche au mercredi. Renseignez-vous sur nos autres tarifs avantageux auprès de votre agent de voyage ou au comptoir d'Air Canada.

## FLORIDE

"Vous êtes à bout? On a ce qu'il vous faut".  
La Floride. Division du tourisme.

Ces tarifs sont sujets à l'homologation gouvernementale. Le Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.



### Centre Montmorency-Laval

BEAUPORT — Par l'acceptation d'un règlement d'emprunt de \$567,580, la ville de Beauport s'appropriera à compléter la réalisation de la phase II des travaux de réaménagement au centre Montmorency-Laval, dans le secteur de Beauport-Centre, pour permettre d'y installer le service de loisirs et parcs de la ville. On sait que les travaux de réfection à ce centre ont fait l'objet de discussions soutenues de la part d'un ex-candidat à la mairie, M. Charles Lecours qui trouve que ces travaux sont trop dispendieux pour les contribuables de la ville de Beauport.

### Nouveau parc à l'école Marie-Reine-des-Anges

VAL-BELAIR — La municipalité de Val-Bélair vient d'entreprendre des pourparlers avec la Commission scolaire de la Jeune-Lorette afin de réaliser un programme d'aménagement d'espace vert dans la cour de l'école Marie-Reine-des-Anges. On estime que ce projet pourrait être réalisé en collaboration avec la commission scolaire qui a déjà signé récemment un protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, à l'école La Chanterelle par le service des loisirs de Val-Bélair. Le service des loisirs pourra de plus utiliser un local appartenant à la compagnie Sibana Inc. situé au centre commercial Châteaubriand, 1010 avenue de l'Eglise sud, pour un montant de \$235 par mois. Les travaux d'aménagement seront toutefois à la charge de la municipalité.

### La quote-part de Val-Bélair augmente de 70 pour 100

VAL-BELAIR — Lorsqu'ils ont préparé le budget de 1979, les administrateurs de Val-Bélair avaient prévu une réserve de \$55,000 pour rembourser la quote-part de leur ville au financement du Bureau d'aménagement des eaux du Qué-

bec métropolitain, sans se douter que cette dépense allait être de 70 pour 100 plus forte que prévu... En d'autres termes, Val-Bélair a reçu une facture de \$94,476 au total pour une dépense qui devait totaliser \$55,000. Devant la tournure des événements et parce que la CUQ constitue une grande famille dont on ne se dissocie pas facilement, les membres du conseil ont décidé cette semaine de puiser dans le budget de cette année pour trouver les \$39,476 qui manquent...

### 10e anniversaire à Limoilou

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale du cercle de Limoilou célébrera son 10e anniversaire par un amical, le 15 décembre.

A cette occasion, tous ses membres sont convoqués pour 20h, à la salle du Christ-Roi, au 3065, 2e avenue, dans la paroisse Saint-Albert-le-Grand.

Les membres du conseil de ce groupe de l'AFEAS sont cette année: l'abbé Armand Lord, conseiller moral; Fernande Mainguy, présidente; Fernande Larose, action sociale; Cécile Pichette, éducation; Thérèse Bhéer, publiciste; Gabrielle Vézina, recherches; Madeleine Asselin, du comité "Femmes au foyer"; Yvonne Blouin, accueil; Thérèse Fréchette, artisanat et culture; Thérèse Jeffrey, trésorière; Thérèse Méthot, secrétaire; et Marie-Paule Falardeau, oeuvrantes.

### Aide à la densification à Charlesbourg et à Lac-Saint-Charles: \$80,000

LAC-SAINT-CHARLES — Le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, vient de confirmer l'attribution de subventions de \$50,000 à Charlesbourg et de \$30,000 à Lac-Saint-Charles, dans le cadre du programme d'aide à la densification de l'habitation. Ces montants constituent en fait des subventions statutaires réservées aux villes qui encouragent la densification du logement en favorisant la construction d'édifices à logements multiples dans le prolongement de rues déjà construites et desservies. Cet encouragement est logique, selon le ministre, si l'on pense que l'aide favorise la densification du territoire dans une période au cours de laquelle on assiste à une augmentation accélérée du coût des services municipaux.

## Thetford-Mines Une femme élue au conseil municipal

par **Fortunat MARCOUX**

du bureau du Soleil  
THETFORD-MINES — Pour la première fois dans la vie municipale de Thetford-Mines, une femme siégera au sein du conseil. Nicole (Claude) Huppé, animatrice au Centre de référence pour les femmes de la région de l'Amiante, a été élue conseillère, hier, l'emportant avec une majorité de 73 voix sur son plus proche adversaire, Jean Paré, âgé de 27 ans, directeur permanent de la Chambre de commerce locale depuis 1978.

Elle a recueilli 414 votes contre 341 pour Paré. Le troisième candidat en lice, Gérard Gagné, ancien directeur du service municipal local de police et de protection contre les incendies, a reçu l'appui de 295 votants. Cinquante quatre pour cent des 1,957 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

Agée de 35 ans et mère de deux enfants, Mme Huppé a souhaité que sa victoire apporte un dynamisme nouveau dans les affaires municipales.

Mme Huppé a décidé de laisser porter sa candidature pour répondre à un vœu exprimé par la présidente du Conseil québécois du statut de la femme, Mme Claire Bonenfant, lors du passage de cette

dernière dans la région, le 15 septembre dernier, à l'occasion de l'inauguration des locaux du Centre de référence pour les femmes de la région de l'Amiante, organisme voué à la défense des droits de la femme.

A ce moment-là, une élection complémentaire était attendue pour combler le poste de conseiller devenu vacant trois jours plus tôt à la suite du décès de M. Robert Croteau. Mme Bonenfant avait soutenu que le pouvoir municipal est accessible aux femmes, et expliqué que les postes de maires et de conseillers sont compatibles avec les préoccupations quotidiennes et ménagères des femmes.

Visiblement déçu, M. Paré a déclaré qu'il sera à nouveau sur les rangs lors de l'élection générale de 1983.

Quant à M. Gagné, il n'a pas daigné se rendre à l'hôtel de ville où les candidats s'étaient donné rendez-vous pour connaître les résultats du décompte. M. Gagné avait été membre de la police municipale pendant 35 ans dont 15 années comme directeur.

Fortes de cette victoire, les femmes songent déjà à présenter d'autres candidates au prochain scrutin général.

# Lotbinière aura son commissariat industriel

par Anne-Marie VOISARD

(SAINT-EDOUARD) — Lotbinière, circonscription rurale à 85 pour 100, région défavorisée au plan économique, aura son commissariat industriel.

●Pointe Platon, attrait touristique, pourrait devenir "le pôle d'attraction". Mais le touriste, il faut aller le chercher ailleurs que dans Lotbinière. Et ce n'est pas avec des annonces de pizza ou de hot dog qu'on va réussir.

●La forêt occupe le tiers de la superficie de Lotbinière. Son exploitation, dans le cas de la forêt Joly, est sous la responsabilité d'une entreprise de la Beauce. Il faut que cela change.

Plus de 125 personnes, les maires, des industriels, des omnes d'affaires, tous ceux qui détiennent le pouvoir, ont participé samedi, à Saint-Edouard, au colloque Lotbinière, notre avenir. Parmi eux, tout au long de cette journée, depuis les discussions en ateliers le matin jusqu'à la plénière en fin d'après-midi, Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, député de Lotbinière et citoyen intéressé, a pris une part active aux débats.

### Biron parmi les siens

"Je vous assure de tout mon support", a dit M. Biron au terme de ce

colloque des "gens de Lotbinière", comme il les appelle. Pas un, un seul instant, n'a douté de sa parole. Le ministre s'est gardé toutefois de faire des promesses qu'il ne pourrait tenir par la suite. "La priorité du gouvernement, c'est le développement économique", a dit M. Biron. "Mais c'est la responsabilité des entreprises. Nous, on est là pour aider seulement".

Le ministre a loué l'apport des caisses d'épargne économique, elles qui connaissent tant de difficultés de ce temps-ci, dans le développement des régions. "Elles ont placé des capitaux de risque là où personne ne voulait investir", a déclaré M. Biron qui ne s'est pas privé pour affirmer "qu'en milieu rural, les institutions financières doivent risquer beaucoup plus qu'elles ne le font actuellement".

Les propos de M. Biron ont été appuyés par le directeur de la caisse populaire de Saint-Gilles, M. Normand Bolduc, qui a reproché aux participants de ne pas s'être montrés "assez durs" pour les institutions financières. "Dans le fond, on ne fait rien pour l'industrie", a déploré le gérant. "On ne fait que prêter à ceux qui ont de l'argent".

### Les danseuses à gogo

Personnage très connu dans Lotbinière, M. Bolduc n'a pas limité ses interventions aux questions économiques. Par exemple, il n'a pas du

tout apprécié que les gens du sud de Lotbinière se fassent reprocher par un intervenant leur "manque d'intérêt pour le tourisme" parce qu'ils n'ont pas placé d'annonces dans l'annuaire de la Chambre de commerce de Sainte-Croix. "Les annonces de pizza, de danseuses à gogo ou de hot dog, ce n'est pas ce qui fait qu'une population est sensibilisée au tourisme", a tranché M. Bolduc.

Pointe Platon, même s'il y a les montagnes de Leads, les points couverts de Val-Alain et de Sainte-Agathe, la base de radar de Saint-Sylvestre et la seigneurie de Saint-Gilles, "Pointe Platon pourrait devenir le pôle d'attraction pour garder les touristes dans Lotbinière", a dit M. Biron. C'est pour cette raison, a expliqué le député de Lotbinière, que le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, est en train de négocier avec le ministère de l'Énergie et des Ressources. Par la suite, une entente pourrait être conclue avec la future MRC (municipalité régionale de comté) de Lotbinière qui se chargerait d'administrer Pointe Platon.

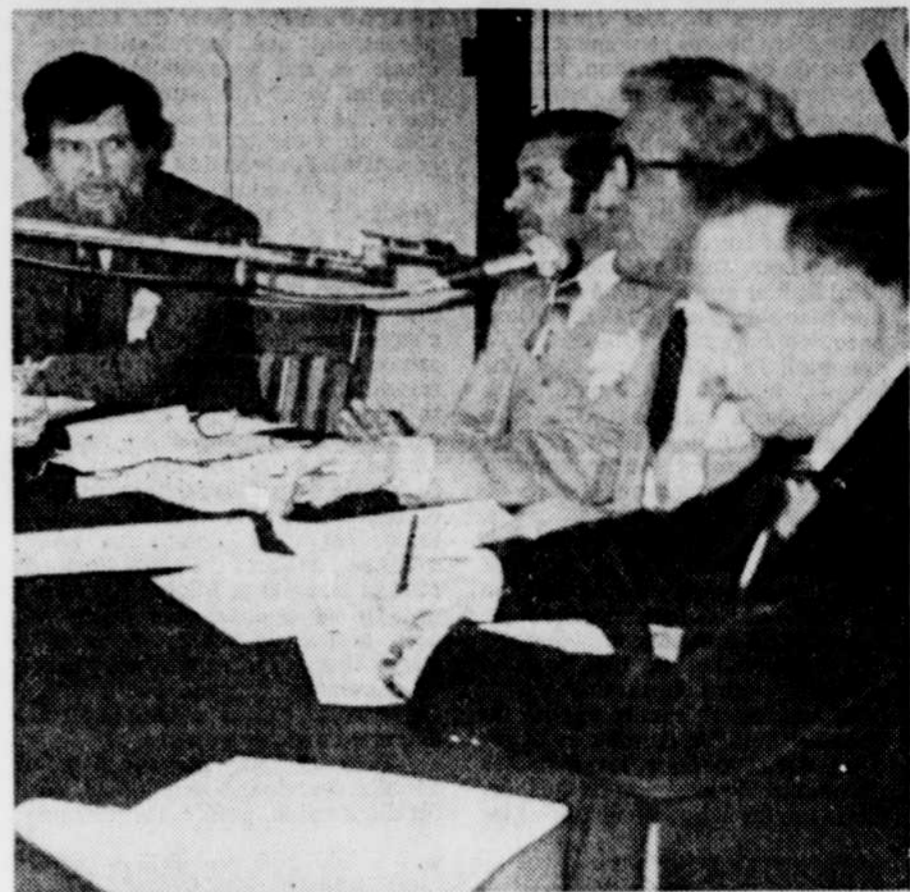
### Ce n'est pas tout

Le colloque de samedi était organisé par la Corporation du comté de Lotbinière et se tenait sous la présidence de Yves Laroche, maire de Saint-Edouard. Maurice Faucher, préfet du comté, ne pouvait qu'être fa-

vorable à la recommandation de M. Biron visant à confier au conseil de comté, transformé en MRC, l'administration du domaine de la Pointe Platon. Dans son mot de la fin, M. Faucher a toutefois insisté sur l'importance d'un commissariat industriel pour le développement économique des 49 municipalités de la circonscription de Lotbinière. Il s'est engagé à donner suite au vœu de l'assemblée de former un comité provisoire. Mercredi, à l'assemblée du conseil de comté, on reparlera de tout cela.

En plus du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, le conseil régional de développement de Québec (CRD) a aussi participé à l'organisation de la journée de samedi. "Le développement économique et social du Québec doit se faire dans et par les régions", est venu dire le président, Paul-Guy Boucher.

Puis, tout au long de ces assises, il y a eu la présence discrète de Luc Gagnon, organisateur communautaire au CLSC de Fortierville, un des principaux artisans. Luc était aussi responsable de l'atelier sur la forêt. Une forêt privée qui s'embourbe faute de subventions pour le drainage. Une forêt publique exploitée par une entreprise de la Beauce. Le ministre Biron a promis d'intervenir pour que "dans Lotbinière, on coupe le bois dont on a besoin, compte tenu de la capacité de nos scieries".



Le Soleil, Anne-Marie Voisard  
M. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie et du Commerce et député de la circonscription à l'Assemblée nationale, M. Yves Laroche, maire de Saint-Edouard et président du colloque, M. René Croteau, maire de Saint-Agapit, et M. Maurice Faucher, préfet du comté de Lotbinière.

## Nouveau président de l'Association des hôteliers Jacques Nault veut fonder une chaîne d'hôtels

par Anne-Marie VOISARD

LAURIER-STATION — L'Association des hôteliers du Québec vient de se choisir un nouveau président. Il n'a que 32 ans. C'est Jacques Nault, propriétaire du motel-auberge Philray à Laurier-Station.

A le voir évoluer, parfaitement à l'aise, tantôt derrière le bar, tantôt au téléphone, quand il réunit son bureau de direction dispersé à travers le Québec, on dirait que Jacques Nault a toujours fait ce métier. C'est presque vrai. Le Philray lui appartient depuis maintenant dix ans. Il l'avait acheté de son père, Emile, maire de Laurier-Station, qui en avait lui-même fait l'acquisition deux ans plus tôt.

### Une chaîne d'hôtels

Capable de reconnaître qu'un père homme d'affaires ne nuit pas, Jacques aime bien préciser que le Philray lui a été vendu. Ce qui ne l'empêche pas aujourd'hui de mijoter un important projet d'association avec son père. "Quelque chose de très spécial pour le comté", dit Jacques, qui finit par parler de ce qui lui tient le plus à coeur actuellement: la création d'une nouvelle chaîne d'hôtels dont le premier serait construit à Laurier-Station à la place de l'actuel Philray. Un architecte travaille à faire les plans. Jacques admet que la conjoncture économique n'est pas facile. Mais ils sont déjà trois intéressés au projet. Idéalement, croit Jacques, il faudrait une dizaine d'investisseurs pour réaliser ce qu'il qualifie de "gros projet d'expansion".

En attendant, Jacques est bien heureux d'avoir l'association des hôteliers qui le tient occupé. Autrement, dit-il, ce serait la "stagnation". Mais il y a la question d'un pourboire obligatoire de 15 pour 100 qu'on discute beaucoup de ce temps-ci. Contrairement aux employés dans la restauration, les hôteliers souhaitent que le pourboire reste à la discrétion du client. Sinon, "pour avoir un bon service", celui-ci va devoir encore payer plus, estime Jacques.

L'Association des hôteliers compte 300 membres, sur une possibilité de 800 à 900. Du moins, c'est le nombre de "bons hôtels" que compterait actuellement le Québec. Jacques constate que les statistiques en ce domaine sont loin d'être à point. On a déjà dénombré jusqu'à 2.500 hôtels. Cependant, les nouvelles normes du Service d'hôtellerie (ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme) ont réduit les permis à 1.800 environ. Et Jacques se dit convaincu que ce nombre va continuer à baisser.

### Les permis de banquets

Une des priorités du président vise à recruter de nouveaux membres. L'association intervient auprès de l'État pour défendre les droits des hôteliers. C'est tout le monde qui en profite. Idéalement, tout le monde devrait donc aussi adhérer à l'association.

Par exemple, il y a les permis de banquets contre lesquels on se bat depuis quelques années. Vous faites partie du Cercle des fermières ou des Chevaliers de Colomb, vous mariez votre fille ou



M. Jacques NAULT

avez envie d'enterrer votre vie de garçon, toutes les raisons sont bonnes, par les temps qui courent, pour avoir envie d'organiser une belle réception pas trop chère. Avec un permis du gouvernement, vous louez la salle paroissiale ou celle du nouveau centre sportif et culturel, vous passez faire vos provisions à la Société des alcools. Il ne reste plus qu'à faire les sandwiches et la fête commence.

Les hôteliers, qui paient l'alcool 5 pour 100 de plus que le consommateur régulier et qui sont assujettis à la taxe de vente, ne peuvent rivaliser avec ce système, explique Jacques Nault. Les salles de réceptions spécialement aménagées sont souvent vides le samedi soir, pendant qu'il y a une danse avec orchestre à la polyvalente.

### Il faut se "renipper"

Cette bataille des hôteliers se situe dans une perspective de revalorisation et de réorganisation des petits et moyens hôtels (PME). Les réceptions servaient à renflouer les déficits de salles à manger. Les restaurants ont su, bien avant les hôtels, créer des décors au goût du jour. "La salle à manger, constate Jacques, est devenue un endroit désuet aux yeux du monde". Il faut se "renipper".

Tout d'abord, le métier d'hôtelier s'apprend non pas après, mais avant d'acheter un hôtel. Jacques parle avec éloges des cours organisés par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Élève assidu lui-même, il constate que beaucoup de gens ne savent pas que, pour réussir, il faut travailler 15 à 18 heures par jour.

Mais tout est possible. Et Jacques est convaincu que, d'ici quelques années, on pourra trouver n'importe où au Québec des petits hôtels où le touriste aura envie de s'arrêter parce que la table sera bonne et l'accueil chaleureux.

# REMISE DE 500\$

## DE FORD DU CANADA

**Faites une bonne affaire en achetant un modèle 81. Prenez possession de votre voiture et recevez un chèque de 500\$ de Ford!**

Achetez et prenez livraison de votre voiture entre le 6 novembre et le 5 décembre. Cette remise de 500\$ s'applique aux modèles neufs 1981. FORD Mustang • Fairmont • Granada • Thunderbird • LTD • MERCURY Capri • Zephyr • Cougar • XR7 • Marquis • pickups FORD et Courier.

**Faites une bonne affaire et recevez un chèque 500\$ de Ford du Canada.**

La Compagnie Ford du Canada Limitée

LA SOMME DE 500 DOLLARS

A L'ORDRE DE *Votre nom* 500\$ DOLLARS

**Passez chez le concessionnaire Ford ou Mercury participant dès aujourd'hui.**

# Un radio-téléthon 81 miraculeux

Un miracle s'est produit, hier soir, dans la région de Québec. Non pas à Sainte-Anne-de-Beaupré mais à Place Laurier. En effet, les Québécois ont souscrit \$200.000 au radio-téléthon 1981 pour les maladies chroniques. C'est un miracle puisque vers 3h, hier après-midi, soit quatre heures seulement avant la fin de ce téléthon, les animateurs ne pouvaient annoncer qu'une bourse de \$65.000 et pourtant, le téléthon était déjà en ondes depuis 20h.

C'est un miracle d'équipe, bien sûr; c'est un miracle de bénévolat; mais c'est surtout le miracle de Michel Louvain. Il a été le premier, dès 15h hier après-midi, à réclamer une heure de plus au téléthon pour atteindre "son" objectif. Il l'a crié et il l'a réclamé pendant des heures, jusqu'à 18h30 pour être précis. Or, à cette heure-là, seulement \$127.000 avaient été récoltés. Finalement, tout le monde a accepté de donner une heure de plus, gratuitement, pour la cause, et le téléthon 1981 a atteint, à la toute dernière seconde, l'objectif visé. Il le dépassera même par une poignée de dollars lorsque la compilation aura été complétée.

Ce téléthon 1981 pour les maladies chroniques succédait, pour la première année, au Noël du bonheur qui, l'an dernier, avait récolté \$132.000 pour les maladies chroniques de la région de Québec. Cette année, la bourse récoltée hier

sera divisée en trois parts égales: le tiers sera versé au "Noël du bonheur" qui patronne lui-même 17 oeuvres durant l'année dans la région de Québec; le second tiers servira à la construction du "pavillon Michel-Louvain" un projet de 18 appartements pour des couples nécessitant une surveillance médicale et qui sera édifié devant l'hôpital Saint-Augustin. Enfin, le troisième tiers sera versé pour la création d'une bourse d'études en gériaire à l'université Laval.

L'organisation d'un téléthon d'une telle envergure demande des mois de préparation et il convient de féliciter la coordonnatrice de cet événement, Denise Beaulieu, qui a su en faire un succès incontestable. Grâce à une armée de professionnels qui ont travaillé bénévolement durant toute la fin de semaine, comme par exemple les employés de Radio-Canada et ceux de CJRP, la diffusion de ce spectacle "live" a été réalisée de main de maître. Par ailleurs, les trois principaux animateurs, Jacques "Coco" Fortin, Marcel Roussel et Michel Louvain ont su se donner sans compter pour assurer le succès de ce téléthon. Louvain était particulièrement présent sur scène. Cette cause, c'était la sienne et il la défendait avec ardeur.

Près de 500 personnes bénévoles ont donné leur temps, en fin de semaine, pour cette mission



Michel Louvain et Marcel Roussel ont fait un succès du Télé-radiothon 1981 pour les personnes souffrant de maladies chroniques. Jacques "Coco" Fortin partageait lui aussi l'animation de ce spectacle mais il n'apparaît pas sur cette photographie.

humanitaire. La coordonnatrice, Denise Beaulieu, était bénévole; les animateurs, les artistes invités, (on en comptait une soixantaine), les cameramen, les ingénieurs du son, les réalisateurs, les électriciens, les invités, les téléphonistes, (il y en avait près d'une centaine), la sécurité, l'équipe volante, le secrétariat, bref tout le monde travaillait gratuitement en fin de semaine. Pourquoi? Pour qui? Pour

les personnes souffrant de maladies chroniques que l'on retrouve dans les différents centres hospitaliers de la région de Québec.

Tout ça parce qu'en 1964, l'abbé Jean-Marie Brochu eut l'idée d'un radiothon de quelques heures pour les malades de l'hôpital Saint-Augustin. Même si cette année, "M. le Bonheur" oeuvre dans l'ombre, il ne faut pas oublier que c'est lui qui fut à la base de tout.



**pierre champagne**  
de 9h. à 11h.  
le matin  
Tél: 647-3434

## Le savoir économiser

Action Énergie, en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, organise, à l'intention des consommateurs de la région de Québec, quatre soirées d'information sur les économies d'énergie.

Il sera question: le 24 novembre, des programmes de subvention offerts pour l'isolation des maisons et le remplacement des systèmes de chauffage; le 25 novembre, du fonctionnement, de l'ajustement et de l'entretien des divers éléments des systèmes de

chauffage au mazout; le 1er décembre, de la pose des coupe-froid et des autres matériaux de chauffage; et le 2 décembre, de l'isolation des maisons en général, des différents types d'isolant, etc.

Ces rencontres se tiendront à l'école Saint-Sacrement, 1430 chemin Sainte-Foy, à Québec, à 19h15. Le prix d'entrée est de \$2 pour le public en général et les membres d'Action Énergie sont admis gratuitement.

Les intéressés auront plus de renseignements en téléphonant à 524-5735.

## ETC... ETC... ETC... ETC... ETC... ETC... ETC... E

### Message au maire d'Edmundston

Le maire de la ville d'Edmundston sera sans doute très heureux d'apprendre que son ex-employé, Jean Gaillou, ex-directeur général de la Foire brayonne, vient de se dénicher un contrat formidable en pays acadien. En attendant d'entamer ses nouvelles fonctions, Jean Gaillou et son épouse Francine se sont envolés, aujourd'hui, pour un voyage de six à huit semaines en Grèce.

### Mon "boss" à l'honneur

C'est mon "boss", mon grand patron, M. Paul Audet, président et directeur général du journal "LE SOLEIL" qui personnifiera le gouverneur de Nouvelle-France lors de la prochaine réunion du Conseil souverain de Nouvelle-France, vendredi prochain, au Hilton International de Québec. Par ailleurs, le rôle de secrétaire ou greffier, habituellement tenu par le réputé gastronome Gérard Delage, sera assumé par mon collègue et ami Rémy D'Anjou qui décrochera ainsi l'honneur de se faire introniser membre du Conseil souverain. Bravo à mon "boss" et bravo à mon "chum".

### La guignolée

Le Cercle des voyageurs de commerce de Québec Inc. inaugurerait demain, le 24 novembre, dans le salon de l'hôtel de ville de Québec, sa "guignolée" annuelle qui est cette année sous la présidence de M. Paul-Emile Lefebvre.

La sollicitation qui s'étendra jusqu'au 24 décembre sera effectuée au début de la campagne dans tous les édifices gouvernementaux, commerciaux et industriels. Les fins de semaine des 12 et 19 décembre, il y aura quête, soit à la porte des églises ou dans les maisons privées.

L'objectif cette année a été fixé à \$50.000.

### Collecte de sang

Aujourd'hui et demain, de 8h30 à 19h30, les portes des centres communautaires Benoit-XV et Painchaud seront grandes ouvertes pour faire un succès de la collecte de sang de l'extérieur. L'édifice de la Croix-Rouge à Québec accueillera elle aussi, aux mêmes heures, les donateurs qui s'y présenteront. Cette collecte est sous la présidence "donneur" de Phil Latulippe.

### Brunch des Gouverneurs

Un brunch en l'honneur des Gouverneurs de la Jeune chambre de Québec aura lieu le dimanche 29 novembre à compter de 10h30 à l'Auberge des Gouverneurs de Place haute ville. Des conférenciers de prestige analyseront alors le dernier budget fédéral. Les cartes sont en vente à 667-3322 ou à 692-3900.

## Gastronomie pas chère

Une nouvelle tendance semble se dessiner depuis quelques semaines, sinon depuis quelques mois, chez les restaurateurs de Québec: celle d'offrir un repas gastronomique à un prix très abordable... mais sans les vins qui demeurent au goût et au prix du client.

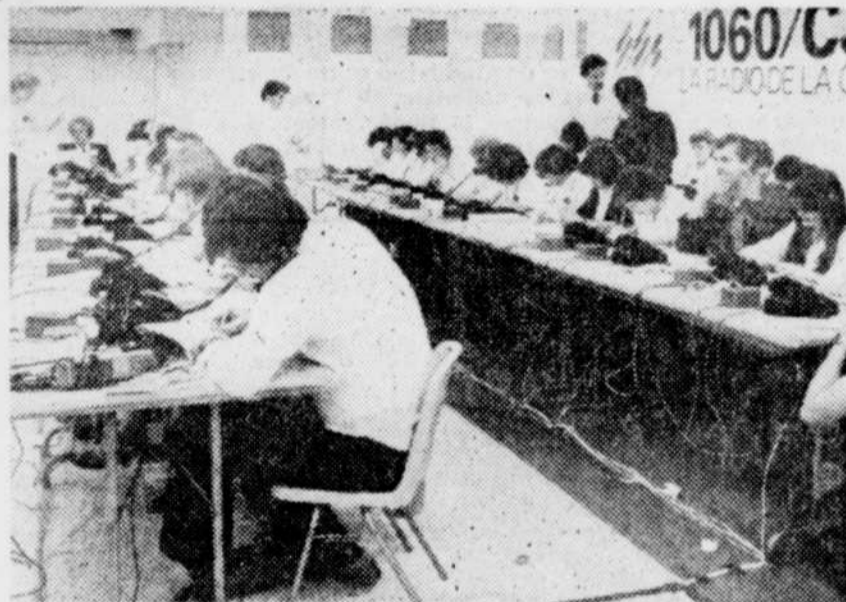
C'est au restaurant "Le Petit Château", rue Saint-Louis à Québec, que cette mode aurait pris naissance. Celui-ci offre en effet, depuis quelques mois, un repas gastronomique pour deux personnes, comprenant huit services, à \$39,39 par le couple.

Cette semaine, le Ramada Inn inaugurerait à son tour ce qu'il appelle son "souper aux chandelles", offert tous les vendredis et les samedis au prix de \$17,50 par personne. Là aussi on compte huit

couverts soit: les canapés, le veal de grenouille, le flanc de noix de Saint-Jacques à la sauce homardière, l'escalope de saumon aux pêches, la salade frivole, le bavarois au champagne, les mignardises et enfin le café "le moka".

D'autres restaurateurs de Québec offrent sans doute un repas gastronomique de huit couverts mais rares sont ceux qui le font à si bas prix. C'est en tout cas une excellente façon de s'initier à la bonne cuisine même s'il ne faut pas s'attendre à trouver le summum de l'art culinaire dans un souper gastronomique de \$17,50 ou de \$19,69.

S'il y avait autant de soupers gastronomiques à bas prix, durant les week-ends, qu'il y a de "brunchs" les dimanches dans les restaurants de la région, les Québécois seraient des gens choyés.



Plusieurs dizaines de téléphonistes bénévoles ont donné des heures de leur temps pour répondre aux milliers d'auditeurs et de spectateurs qui faisaient parvenir leur don par téléphone.

# norman

Parce qu'on aime...

**Une offre qui ne se refuse pas!**

Comme ce manteau superbe, en laine et nylon. Il est croisé très bas à la taille, avec double boutonnure et coupé de poches aux hanches. Beige, de 7 à 11. rég. 150,00

**Prix Norman \$99<sup>98</sup>**

**Americana**  
Disponible à notre rayon du Manteau

"Crédit accepté"

● mail st-roch ● place laurier ● place fleur de lys ● galeries chagnon ● carrefour laval

## Un pompier est tué et neuf autres blessés

MONTREAL (d'après PC) — Les agents de l'escouade des incendies criminels ont commencé à passer au crible les débris d'un restaurant dévasté, pour déterminer la cause de l'incendie dans lequel un pompier a perdu la vie et, neuf autres ont été blessés tard samedi soir.

Le capitaine Gaston Leblanc, âgé de 49 ans, est mort quand une explosion à l'intérieur de la structure en flammes, a fait s'écrouler la façade de l'édifice, le tuant sur

le coup. Les autres sapeurs ont été blessés par la déflagration.

Richard Gagnon, un pompier de 29 ans, reposait dans un état grave à l'hôpital pendant que ses huit collègues ont été soignés puis retournés chez eux, hier.

"Nous ne savons pas ce qui a causé le feu et l'explosion", a déclaré, hier, le pompier montréalais Roger Papineau. "Il y avait beaucoup de fumée à l'intérieur du restaurant quand les hommes sont arrivés".

Les policiers ont commencé leurs recherches aujourd'hui avec l'aide d'équipement d'appui pour les protéger contre d'autres éventuels effondrements.

Le restaurant avait fermé ses portes à 22h et le feu a éclaté vers minuit.

La police et les pompiers ont dû avoir recours à des mesures spéciales pour maîtriser la foule de fêtards attirés dans le centre-ville de Montréal par les festivités de la Coupe Grey.

Des obsèques civiles auront lieu mercredi pour Leblanc, un vétéran de 25 ans au sein du service et le sixième pompier à mourir en service à Montréal, cette année.

Mme Jacqueline Leblanc a déclaré, hier, qu'elle avait appris la mort de son époux par l'annonceur du service des incendies de Montréal.

"Mon époux me disait toujours: Si jamais tu vois l'aumônier, ne pose

pas de question. Tu sauras que je suis mort".

"Mais on n'est jamais préparé à ces choses" a-t-elle ajouté. "On pense toujours que ça arrivera à quelqu'un d'autre, jamais à soi".

Leblanc laisse aussi cinq enfants dans le deuil.

### Plus de crimes à Halifax

HALIFAX (PC) — Le président de l'Association des policiers de Halifax, Roy Landry, a déclaré que la capitale néo-écossaise connaissait depuis un an une très importante augmentation de la criminalité.

Etayant ses déclarations de statistiques démontrant une hausse de 19,3 pour cent en 1981, M. Landry a soutenu que cela était principalement imputable à une réduction du personnel de patrouille.

## Bar incendié à Thetford-Mines

THETFORD-MINES — Un incendie d'origine inconnue a détruit, tôt

hier matin, le bar-salon "Brasserie Frontenac Enr.", situé sur le chemin de l'Aéroport, près de Thetford-Mines.

Le propriétaire, M. Bertrand Labranche, évalue les pertes à \$100.000. L'établissement avait ouvert ses portes il y a deux ans.

Dr Marcel Tremblay  
Optométriste

**EXAMEN DE LA VUE LUNETTES**

Et verres de contact  
Jours et soirs sur rendez-vous

**524-2869**  
973, 3e Av., Limoilou, Québec

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE GÉNIE CIVIL ET L'INSTITUT CANADIEN DES INGÉNIEURS (Section de Québec)

M. Marcel Lafrance, ingénieur en chef, président exécutif, opérations, Les Chantiers Davie Ltée.

**"La Davie 1976-1986"**  
Des bateaux conventionnels aux grands projets en passant par les plates-formes de forage.

Par: Marcel Lafrance, ing., vice-président exécutif, opérations, Les Chantiers Davie Ltée.

Au: Motel Quality Inn, 3115 boul. Laurier, Ste-Foy.

Le: Mercredi, 25 novembre 1981 à 17:30 hres. Entrée libre, bienvenue à tous.

Pour informations: Jean-Pierre PLAMONDON, ing. Tél.: 683-1987 (ANN.)

**PARTICIPEZ AU CONCOURS**

**24 VOYAGES GRATUITS**

**DESTINATION VANCOUVER VICTORIA**

sur les ailes de **CPAir**

en collaboration avec **LE SOLEIL** et **CHRC 80**

AVEC LA PARTICIPATION DES AUTOBUS GRAY LINE DE VANCOUVER

Destination **CPAir**

Remplissez le coupon dans ce journal pour participer à ce concours.

# Quinze morts violentes au cours du week-end

Quinze personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec durant la fin de semaine dernière, 13 victimes de la route, et deux dans des incendies.

La pire tragédie, survenue à Ste-Sophie-de-Mégantic, près de Manseau, dans la région d'Arthabaska, en fin d'après-midi samedi, et impliquant deux automobiles, dans une collision de front sur la route 265 a fait trois victimes, Claude Archambeault, 31 ans, Marise Charpentier-Nadon, 30 ans, et Alexis Nadon, 5 ans, tous trois de Saint-Victor-de-Beauce. Claudette Hébert, 44 ans, de Lévis, a perdu la vie après que l'autobus dans lequel elle avait pris place eut quitté l'autoroute 20 près de Villeroi, dans la région de Québec. L'autobus emmenait ses passagers à une manifestation à Ottawa contre les taux d'intérêt élevés.

Roland Larivée, 44 ans, de Saint-Pierre-de-Sorel, a été heurté à mort par une automobile, vendredi soir, non loin de son domicile.

Mme Mariette Raymond-Bouchard, 67 ans, de Saint-François-de-Sales, près de Roberval, au Saguenay-Lac-St-Jean, a été heurtée par un camion, vers 18h50 samedi dans le stationnement de l'église de sa municipalité.

Mable Tremblay, 20 ans, de Chicoutimi a trouvé la mort à L'Ange-de-la-Terrasse après avoir perdu la maîtrise de son automobile, sur la route 175.

Gilberte Lafontaine, 40 ans, de Racine, a per-

du la vie dans le dérapage et le capotage de son véhicule à Kinsbury, dans les Cantons de l'Est.

Armand Allard, 59 ans, de Lebel-sur-Quévillon, est mort après que son automobile eut heurté un autre véhicule, à Canton Bartouille, dans le Nord-Ouest québécois.

Un pompier montréalais, le cinquième cette année, est mort en combattant un incendie, dans la nuit de samedi à hier. Le capitaine Gaston Leblanc avait 49 ans et comptait 25 ans de service. Il habitait Repentigny et travaillait au poste 25 rue Drummond à Montréal. Il a péri enseveli sous la façade d'un immeuble de trois étages abritant le restaurant Steak-O-Rama, rue Bleury dans le centre-ville.

Le cadavre d'un homme de 29 ans, René Gagnon, de Montréal a été découvert dans les débris d'un incendie survenu rue Marquette, vers 4h20 dans la nuit de vendredi à samedi.

A Longueuil, M. Raymond Paquette, 63 ans, et son épouse dame Thérèse Robitaille, âgée de 61 ans, ont été happés mortellement par deux automobiles, vendredi, au moment où ils traversaient le chemin, en face de leur demeure, vers 18 heures vendredi.

Par ailleurs, la police de la CUM ne disposait pas, hier soir, de l'identité d'un homme et d'une femme âgés environ 25 ans, tués par un chauffeur, samedi soir, dans la rue Christophe-Colomb, à Montréal.



Une violente collision de front entre deux automobiles, samedi après-midi vers 16h15, sur la route 265 sud à Sainte-Sophie de Mégantic dans la région d'Arthabaska, a fait trois victimes: Claude Archambeault, 31 ans, Marise Charpentier-Nadon, 30 ans, et Alexis Nadon, cinq ans, tous trois de Saint-Victor de Beauce.

## L'Est du Québec a été épargné par la tempête

La région de Québec et l'Est de la province ont bel et bien échappé à la tempête qu'on y avait prédit, mais il ne faut pas trop se réjouir, car, avec nos hivers, ce n'est qu'un sursis.

Environnement-Canada annonce tout de même pour aujourd'hui et demain un dégel graduel du ciel. Aujourd'hui, nous devons avoir un temps plutôt nuageux, avec possibilités de quelques flocons et des chutes de neige dans les territoires montagneux. La température maximum doit frôler le moins un degré.

Pour demain, on prévoit des éclaircies plus évidentes, une crête au-dessus des Grands Lacs qui se dirige vers l'Est laissant entrevoir un dégel graduel du temps.

Quant aux routes, elles sont dégagées dans les régions de Montréal, de Drummondville, de Sherbrooke, de l'Outaouais, et des Laurentides.

Dans les régions de l'Est, les conditions des artères routières vont de dégagées à glissantes en

certaines endroits, comme la 381 (Saint-Urbain / La Baie), la 172 (Tadoussac-Chicoutimi), la 185 (Rivière-du-Loup / Cabano / frontière du N.-B.), la 277 (Saint-Henri-Abénakis / Lac-Étchemin), la 265 (vers Black Lake).

La chaussée n'est que

partiellement dégagée et elle donc très glissante sur la 175 (Québec / L'Étape / Chicoutimi),

la 169 (Jonction 175 / Hébertville / tour du lac Saint-Jean), et la 167 (parc de Chibougamau).

**LANGLOIS**  
LUNETTES  
**LANGLOIS**  
LUNETTES  
**LANGLOIS**

Jacques Langlois  
LUNETTES  
HAUTE-VILLE • LIMOULOU  
BEAUPORT  
523-6690

**CHOISISSEZ BIEN ... ET POUR LONGTEMPS!**

Optez pour la meilleure qualité et un choix de marques renommées dans notre collection complète de

**VERRERIES**  
**VAISSELLE**  
**COUPELLERIE** et  
**ARTICLES DE CUISINE**



**Renaud & cie**  
82, rue St-Paul  
692-0144  
Du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Samedi 9h à midi.

**LA SOLUTION**  
aux cheveux longs qui causent des problèmes d'entretien...



**SPECIAL**  
**Permanente pour cheveux longs** **45\$**  
du 27 au 31 novembre 1981

**salon la Toison d'Or**  
318, rue St-Olivier, tél.: 523-2544  
Lise Trépanier, propriétaire



**Marcel R. Larochelle**  
ASSUREUR-VIE  
\$100,000 assurance temporaire renouvelable annuellement jusqu'à 70 ans. Prime annuelle initiale.  
25 ans \$156, 35 ans \$167, 45 ans \$224, 55 ans \$278,  
65 ans \$356, 70 ans \$502, 75 ans \$652.  
Taux spéciaux pour non-fumeur  
LA FAMILIALE, ASS-VIE — 683-3166

### Sachez informer correctement vos amis

Lorsque quelqu'un voudra savoir quel est le magasin sur la rive sud qui est perçu comme l'endroit par excellence pour retrouver le plus grand choix, les meilleurs prix et une haute qualité pour les bijoux et les montres, sachez lui dire qu'une étude menée par une firme indépendante démontre que c'est le SYNDICAT DU BIJOU.

la maison du cadeau

Perles classiques ou perles d'eau douce

... Son rêve que vous réalisez

Collier 16", fermoir 14 KT  
Spécial 99.95

Boucle d'oreille 14 KT  
Spécial 38.50

**LE N° 1 SUR LA RIVE-SUD**  
**Syndicat du Bijou**

10, Route Trans-Canada Ouest  
Lévis 833-2173  
CHARGE — MASTER CHARGE

# CAMELO



à rabais jusqu'au 5 décembre 1981

**Bas-culotte tout diaphane**  
Prix courant Eaton 2.25  
**1<sup>80</sup> ch. 6 pour 10<sup>58</sup>**

Jambe en tricot uni, pied-sandale. Champagne, Coress (beige foncé), beige mist (beige pâle), night shade (gris foncé), vicuna (beige rouille), mousse (gris souris), mystérieux grey (gris moyen), crème. Petite, moyenne, grande. Modèle 685.

**Ultra-diaphane avec pied-sandale**  
Prix courant Eaton 3.50  
**2<sup>80</sup> ch. 6 pour 16<sup>30</sup>**

Jambe en tricot uni, culotte en nylon renforcé et gousset en spandex. Coress, beige mist, cocoa brazil, mousse, night shade. Petite, moyenne élançée, très élançée. Modèle 1450.

**Très confortable avec culotte de soutien**  
Prix courant Eaton 3.50  
**2<sup>80</sup> ch. 6 pour 16<sup>30</sup>**

Culotte en spandex et nylon qui maintient fermement, avec gousset doublé de coton, pointes renforcées. Beige mist, mousse, coress. Petite, moyenne élançée, très élançée, forte. Modèle 1805.

**Non représenté: Tout diaphane avec pointes renforcées**  
Prix courant Eaton 2.25  
**1<sup>80</sup> ch. 6 pour 10<sup>58</sup>**

Jambe en tricot uni. Coress, beige mist, cocoa brazil (brun), mousse, vicuna. Petite, moyenne, grande. Modèle 611.

**Non représenté: "Underflairs" avec pied-sandale**  
Prix courant Eaton 4.50  
**3<sup>60</sup> ch. 6 pour 20<sup>90</sup>**

Bas avec culotte de soutien soyeuse et gousset doublé de coton. Jambe en tricot uni. Beige mist, coress, night shade, smokey grey (gris fumé), cocoa brazil. Petite, moyenne, grande. Modèle 1653.

**Non représenté: "Underflairs" pointes renforcées**  
Prix courant Eaton 3.00  
**2<sup>40</sup> ch. 6 pour 13<sup>98</sup>**

Bas à culotte soyeuse avec gousset doublé de coton, jambe en tricot uni. Couleurs culotte-jambe: mousse-mousse, beige-coress, vanille-crème. Petite, moyenne, grande, forte. Modèle 1905.

**Non représenté: bas avec culotte de soutien**  
Prix courant Eaton 4.50  
**3<sup>60</sup> ch. 6 pour 20<sup>90</sup>**

Culotte en spandex et nylon avec gousset doublé de coton. Couleurs culotte-jambe: mousse, smokey, taupe, beige-beige mist, blanc-coress. Petite, moyenne, grande, forte. Modèle 1803.

Eaton, Place Ste-Foy et à notre nouveau magasin des Galeries de la Capitale. Rayon 201. Venez ou téléphonez: 653-9331

**EATON**

C'est le temps  
des  
**Fêtes**  
chez Eaton

## D'hier à aujourd'hui, de nos aïeux à nous...

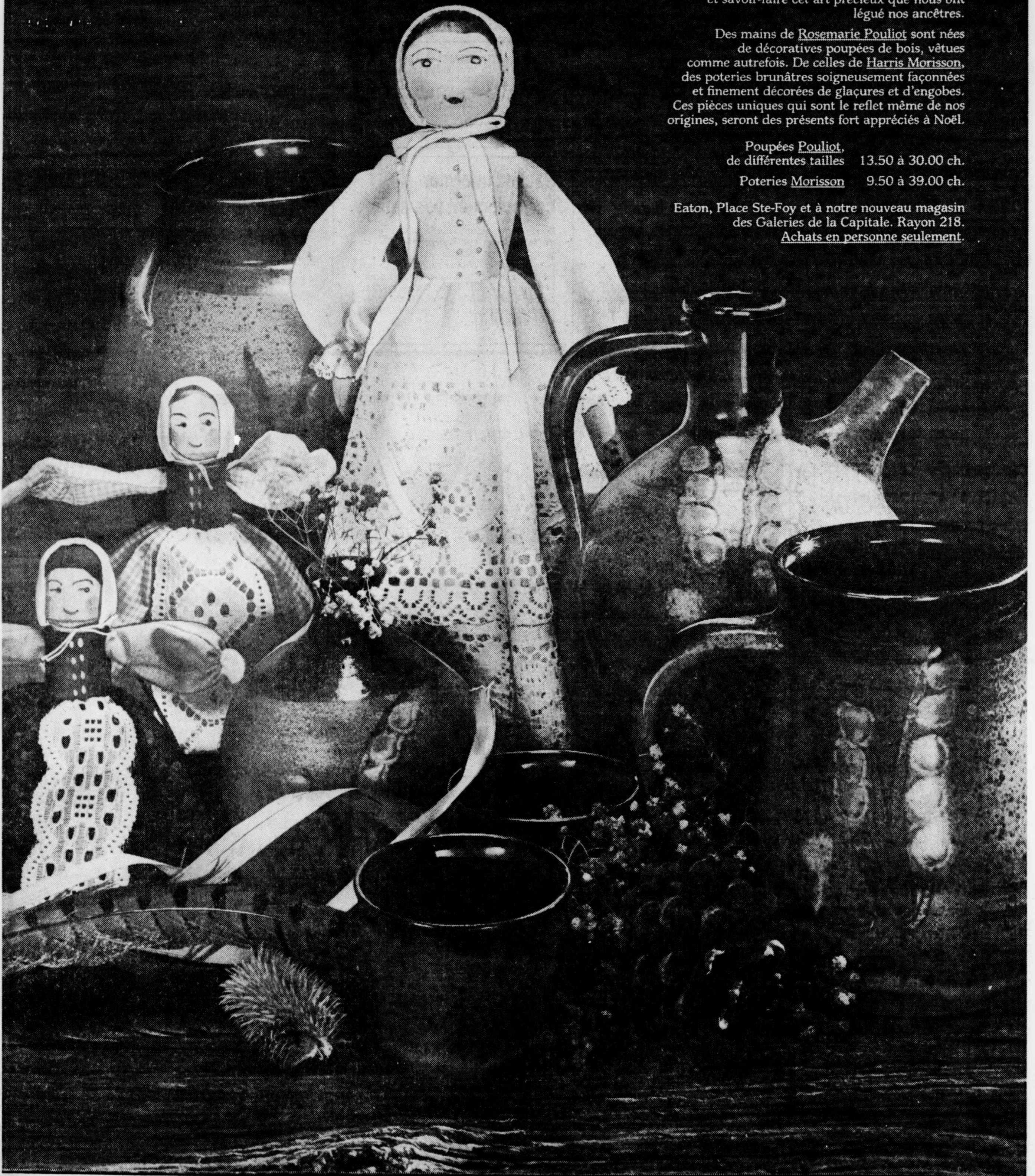
De génération en génération, un geste s'est transmis: celui de modeler et de faire vivre les matériaux. Aujourd'hui, nos artisans exercent avec amour et savoir-faire cet art précieux que nous ont légué nos ancêtres.

Des mains de Rosemarie Pouliot sont nées de décoratives poupées de bois, vêtues comme autrefois. De celles de Harris Morisson, des poteries brunâtres soigneusement façonnées et finement décorées de glaçures et d'engobes. Ces pièces uniques qui sont le reflet même de nos origines, seront des présents fort appréciés à Noël.

Poupées Pouliot,  
de différentes tailles 13.50 à 30.00 ch.

Poteries Morisson 9.50 à 39.00 ch.

Eaton, Place Ste-Foy et à notre nouveau magasin  
des Galeries de la Capitale. Rayon 218.  
Achats en personne seulement.



# EATON